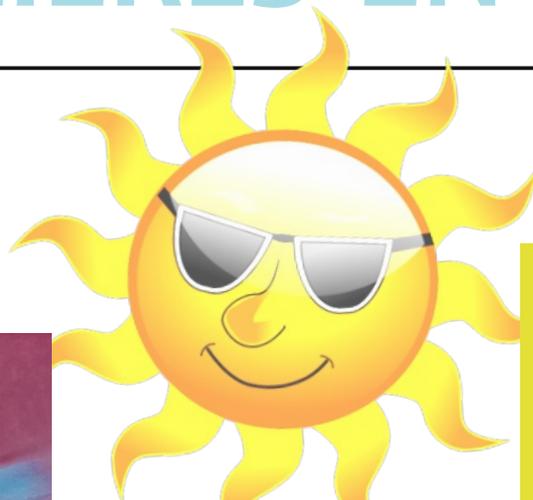




# MÉZIÈRES-EN-BRENNE



## LE CHANT DES VOÛTES

ENSEMBLE ROSACE

CONCERTS DE  
MUSIQUE ANCIENNE

Églises de :

- Saint-Genou, dimanche 24 juillet 2022, 17h
- Paulnay, mardi 26 juillet 2022, 17h
- Mézières en Brenne, jeudi 28 juillet 2022, 17h

Réservation conseillée : 06 88 16 77 10  
libre participation aux frais

ne pas jeter sur la voie publique



## MEZIERES EN BRENNNE

Place Jean Moulin (face à la mairie)

**Mercredi 13 Juillet**  
Retraite aux Flambeaux 21h30

**FEU D'ARTIFICE**  
**23 h**

**GRAND BAL POPULAIRE**  
avec Amélie BLANCHET

**Judi 14 Juillet**

11h15 Centre de Secours - Revue des Pompiers  
12h Cérémonie Monument aux Morts  
12h15 vin d'honneur "Salle Tardivon"

ne pas jeter sur la voie publique



MUSIQUE AU FIL DE L'INDRE  
**LES CONCERTS #3  
DE L'ACADEMIE**  
d'été  
CONCERTS DES STAGIAIRES & DES PROFESSEURS

20  
22  
JUILLET  
2022

ACADEMIE MUSICALE #3

concerts  
GRATUITS  
en plein air

MERCREDI 20 JUILLET 18H30  
PLACE DU CHAMP DE FOIRE  
PALLUAU-SUR-INDRE

VENDREDI 22 JUILLET 18H  
DOMAINE DE BELLEBOUCHE  
MÉZIÈRES-EN-BRENNE

www.aufildelindre.com

## LA RANDONNÉE DE LA BRENNNE

À PIED - À CHEVAL - À VÉLO - EN ATTELAGE

# 5-6-7

août 2022

Renseignements inscriptions :  
ASSOCIATION DU MOULIN  
1, Rue du Maré - 36000 MÉZIÈRES-EN-BRENNNE  
Tél. 02 54 38 19 94 - tourisme.mezieresenbrenne@wanadoo.fr  
www.randonnee-de-la-brenne.fr

## SOMMAIRE

### EDITORIAL 3

### INFORMATIONS MUNICIPALES 5

Permanences.....5  
Conseils municipaux..... 6

### VIE COMMUNALE 24

### VIE ÉCONOMIQUE 35

### COMMUNAUTE DE COMMUNES 36

### PARC NATUREL RÉGIONAL 41

### INFORMATIONS DIVERSES 43

### VIE ASSOCIATIVE 44

### ÉTAT CIVIL 54

### AGENDA 55

### NUMÉROS UTILES (DOS DE COUVERTURE)

## Mairie

8 place Jean Moulin 36290 Mézières-en-Brenne

Tél. 02 54 38 04 23

email : mairie@mezieres-en-brenne.fr

### Horaires d'ouverture

lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h45-12h05 et 13h30-16h30

mardi 8h45-12h05 et samedi 9h-12h (semaine impaire)

## Médiathèque

Espace Mario Alvarado, 36290, Mézières-en-Brenne

Tél. 02 54 38 12 67

### Horaires d'ouverture

mercredi et samedi 10h-12h - 14h-18h

jeudi 9h-12h - 16h-18h vendredi 10h-12h - 16h-18h

## Brenne Box

1 place Jean Moulin, 36290 Mézières-en-Brenne

Téléphone : 02 54 38 59 46

E-mail : brenne-box@coeurdebrenne.fr

### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h et 14h - 17h

mercredi et vendredi : 14h - 17h

espace de coworking ouvert 7/7j 24/24h

## Numéros d'urgence

<b>SAMU</b>	<b>15</b>
Gendarmerie	17 ou 02 54 38 28 90
<b>Pompiers</b>	<b>18</b>
ENEDIS Dépannage	09 72 67 50 36
Syndicat Intercommunal des Eaux	02 54 38 05 78

## Enfance

Ecole maternelle J.FOURSAC	02 54 38 01 98
Ecole élémentaire J.THIBAULT	02 54 38 07 17
Garderie périscolaire	02 54 38 11 23
Centre de Loisirs	
Saint Michel-en-Brenne	02 54 38 18 60
Multi-accueil Bouts d'ficelles	
Paulnay	02 54 38 17 88

**Tirage juillet 2022 – ISSN -1292 - 9498**

Directeur de la publication : Jean-Louis CAMUS

Maquette et Photocomposition : Pascal BECTARD

Impression : Mairie de Mézières-en-Brenne

Crédit photos : Auteur(e)s des articles sauf mention



C'est toujours avec plaisir que je vous retrouve dans notre bulletin d'information semestriel riche des dernières nouvelles sur l'activité de notre commune et du Coeur de Brenne.

La période estivale étant, je constate comme vous, la croissance sensible du développement touristique. Elle confirme la volonté des Communautés de Communes et du Parc Naturel Régional de la Brenne de regrouper les différents offices de tourisme dans une même association « Destination Brenne », instrument d'une promotion touristique efficace de notre Brenne.

Avec Michel DAUBORD et une nouvelle équipe dynamique nous souhaitons donner une plus grande envergure à l'accueil touristique et à la promotion des produits locaux dont notre territoire est riche.

L'effort de notre commune, avec le co-financement par la Communauté de Communes Cœur de Brenne, trouve sa traduction dans l'aménagement du bureau d'information touristique Place Jean Moulin. La création de la boutique d'artisanat d'art du Moulin et le lancement des marchés de travaux pour la modernisation du « Bœuf Couronné » complètent ce programme sous maîtrise communale.

Sous la conduite de Cathy LUCHINI, Adjointe, la poursuite des équipements de notre site majeur de Bellebouche s'est concrétisée avec la construction d'une piscine qui est venue bonifier l'offre d'hébergement du village vacances et du camping. Je tiens à féliciter et remercier les bénévoles de l'association de gestion et les salariés du domaine de Bellebouche.

La création de l'accrobranche, équipement prisé des jeunes, donne entière satisfaction aux premiers voltigeurs...

Notre volonté de protéger et d'améliorer les espaces remarquables de notre site nous a permis de restaurer la queue d'étang et d'aménager de nouveaux lieux d'observation dans la roselière. Malheureusement l'extrême sécheresse et le non-respect des « us et coutumes » du planning des pêches d'étangs, nous privent, cette année de l'espace emblématique de nidification de nombreuses espèces.

Le développement touristique c'est aussi le maintien de nos Randonnées de la Brenne qui demeurent une référence nationale grâce à une équipe formidable de bénévoles issue des 13 communes traversées. L'offre de circuits que constituent nos chemins remarquables, représente un atout majeur pour la promotion de notre territoire. L'association qui œuvre depuis 35 ans a besoin de relais. Pourquoi pas vous ? Vous serez les bienvenus !

## LE MOT DU MAIRE

Dans ces premiers jours de juillet, trois dossiers importants, portés par la Communauté de Communes “Cœur de Brenne”, sont en phase de réalisation :

- L'expérimentation, pour six mois, du véhicule autonome sur le circuit Mézières-en-Brenne/Paulnay/Azay-le-Ferron/Martizay. C'est au niveau national la seule navette sur routes départementales.

Cette opération va nous offrir la possibilité de promouvoir notre territoire auprès des médias et vous permettre de tester ce que sera, peut-être, demain une solution de mobilité dans le monde rural. Toutes mes félicitations à l'équipe qui œuvre, depuis 2018, sur ce dossier et tout particulièrement à Jean-Bernard CONSTANT, chef d'orchestre du numérique à “Cœur de Brenne”.

- L'école maternelle et l'école primaire sont regroupées sous une seule direction. Nous avons souhaité profiter des financements actuels pour moderniser les structures. La mise en place de la géothermie pour le chauffage, l'isolation et la mobilité dans les classes et les sanitaires sont au programme des quatre classes du primaire et de la garderie. Les travaux viennent de débuter sous maîtrise d'ouvrage de la C.D.C. La Commune finance la réhabilitation de 6 logements.

- La troisième réalisation concerne la sécurité des randonneurs avec la création du « routin » entre Saint Michel et Mézières. Ce sentier réservé aux piétons, vététistes et cavaliers permettra de découvrir un nouveau circuit, celui de “l'étang du couvent” réalisé par la commune de Saint Michel en Brenne. La liaison entre Mézières, la réserve de Chérine et l'ensemble des chemins balisés de BRENNÉ est ainsi assurée par ce nouvel équipement.

Mézières, plus que jamais, s'inscrit dans le futur, avec la C.D.C. Cœur de Brenne et le P.N.R. Brenne. Nos projets se concrétisent avec le maximum de subventions que nous savons aller chercher. Beaucoup de présence, de travail, une volonté sans faille de concrétisation, voilà notre quotidien d'élus au service de tous les résidents et touristes qui font vivre notre Brenne.

Bonnes vacances

Jean-Louis CAMUS

Maire de Mézières-en-Brenne

# Permanences à la Brenne Box

## Assistantes sociales DPDS

- Permanences sur rendez-vous en téléphonant à la Circonscription d'Action Sociale de BUZANCAIS au 02 54 84 05 24
- Pour le public sans enfant ou avec enfant(s) majeur(s) à charge : les 1er et 3ème jeudi matin de chaque mois par Isabelle SAUVONNET, assistante sociale
  - Pour les familles avec enfant(s) mineur(s) à charge : les 2ème et 4ème jeudi matin de chaque mois avec rendez-vous assurées par Sandrine GORGES, assistante sociale

## Mission Locale Indre Sud

Sur rendez-vous en téléphonant au 02 54 37 27 27. La mission locale accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans dans leurs démarches.

## Fédération Départementale Familles Rurales Indre

Service d'aide aux consommateurs. Contactez le 02 54 08 71 71 ou [conso.indre@famillesrurales.org](mailto:conso.indre@famillesrurales.org).

## Direction Générale des Finances Publiques (services des impôts des particuliers du Blanc)

2ème et 4ème jeudi après-midi de chaque mois sur rendez-vous de 14h à 15h et sans rendez-vous de 15h à 16h30.

## ASMAD Association de Services pour le Maintien à domicile

Mme Maryse MOURET permanence le vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous ou du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 à BUZANCAIS 32 rue des Ponts 02 54 84 23 76

## Retraite CARSAT

une animatrice vous accompagne dans vos démarches à la Brenne Box ouverte les lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h – mercredi, vendredi de 14h à 17h ou 3960.

## Assistantes Sociales et permanence administrative MSA

Maison de l'Agriculture 65 avenue Gambetta 36300 LE BLANC  
Assistantes sociales 02 54 29 46 32/ Administration 02 54 29 46 30

## Assistances sociales spécialisées : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Contact auprès de la DPDS Maison Départementale de la Solidarité – Centre Colbert 4 rue Eugène Rolland - BP 601 - 36020 CHATEAUROUX 02 54 08 39 09.

## Caisse Primaire d'Assurance Maladie

14 rue Claude Nicolas Ledoux CHATEAUROUX - accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h ou 3646

## ADMR (Aide à domicile en Milieu Rural)

Renseignements : Françoise BOURGY 02 54 38 02 79 ou permanence à LE BLANC Maison des Services 3 avenue Gambetta 02 54 28 74 03 – 06 21 46 14 32

## Club de l'Amitié

Président Madame Monique CHICHERY-1er et 3ème lundi de chaque mois de 14h à 18h salle Tardivon : 02 54 38 14 89

## Affaires sociales : Robert BOSCARINO, Président sur rendez-vous (contacter la mairie)

## PERMANENCE EQUIPE MUNICIPALE : Mairie de MEZIERES EN BRENNÉ (sur rendez-vous)

Jean-Louis CAMUS	Maire	samedi de 10h à 12h
Michel DAUBORD	1er Adjoint	tous les matins
Cathy LUCHINI	2ème Adjointe	samedi matin sur rendez-vous

# Délibérations du Conseil Municipal

Conformément à la loi l'intégralité des procès-verbaux est consultable en Mairie

## Session du 27 janvier 2022

### Décisions du Maire

#### Contrat de maintenance logiciels SISTEC

Il a accepté le renouvellement du contrat de maintenance du logiciel de gestion du cimetière avec la Société SISTEC à compter du 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2022 inclus, moyennant la somme de 296.17 € H.T

#### DM 1 Budget Maison de santé

Les crédits budgétaires du budget de la Maison de Santé ont été modifiés ainsi qu'il suit :

##### DM1 Budget Maison Santé - Régularisation Frais CB Payfip

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT* / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS ( € )	COMPTES	MONTANTS ( € )
Autres bâtiments	615228	3.83		
Autres			65888	3.83
<b>DEPENSES - FONCTIONNEMENT</b>		<b>3.83</b>		<b>3.83</b>

#### DM4 Budget Principal

Suite au remboursement du FPIC à la CDC Cœur de Brenne, les crédits budgétaires du budget principal ont été modifiés ainsi qu'il suit : crédits budgétaires du budget de la Maison de Santé ont été modifiés ainsi qu'il suit :

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS ( € )	COMPTES	MONTANTS ( € )
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunal			73223	17 473,00
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	739223	17 473,00		
<b>TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT</b>		<b>17 473,00</b>		<b>17 473,00</b>

### Piscine de Bellebouche : Lot 2 – 2 sous-traitances

#### 2022-01-1. Sous-traitances Lot n° 2 Marché Piscine

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 22 janvier 2021 l'entreprise CIRON MACONNERIE est attributaire du lot n° 2 du marché de construction d'une piscine à Bellebouche dans le cadre de l'opération de développement touristique et ludique du site, cette entreprise nous a présenté deux déclarations de sous-traitance à :

- SARL TETOT pour un montant de 24 576.79 € H.T
- PISCINES DESJOYAUX SA pour un montant de 107 168,41 € H.T

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les déclarations de sous-traitance, autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires. Les paiements de ces sous-traitances se feront directement aux entreprises sous-traitantes.

### Acquisition de terrains pour aménagement de voirie

#### 2022-01-2. Acquisition des parcelles section A n° 1138,1139, 1144, 1145

Le Maire informe le conseil Municipal que la propriété des CTS BRUNEAU est en cours d'acquisition. Lors du bornage de cette propriété, il avait été constaté qu'une partie délimitée en parcelles A 1138, 1139, 1144, 1145 pour une superficie de 486 m<sup>2</sup> était de la voirie.

Afin de régulariser l'emprise de la voirie, le notaire chargé de la vente a été informé de ce projet. Les conjoints BRUNEAU acceptent de céder ces parcelles moyennant la somme de 1 €, à la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'acquérir les parcelles sections A n° 1138, 1139, 1144, 1145 pour la somme de 1 € l'ensemble, charge Maître LUTHIER, notaire à Mézières en Brenne de rédiger l'acte d'achat, autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires. Les frais de rédaction d'acte seront à la charge de la Commune. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2022

## Haras

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par délibération en date du 21 décembre 2017, la Commune a donné en bail à Madame Morgane TORTOLANI, diverses parcelles et bâtiments situés Rue des Haras et plus tard, une maison d'habitation. Maître LUTHIER chargé de la rédaction d'un bail authentique a adressé une copie du projet à la commune et au preneur. Ce dernier n'a pas donné suite. Début 2019, Madame TORTOLANI avec M. TRENDEL, avaient déposé une offre d'achat qui avait été acceptée par le Conseil Municipal mais les futurs acquéreurs n'ont jamais fourni les documents nécessaires au notaire chargé de la vente. Le 7 novembre 2019, la commune de Mézières-en-Brenne a saisi le tribunal paritaire des baux ruraux afin de prononcer la résiliation du bail et l'expulsion de Madame TORTOLANI. En décembre 2020, Madame TORTOLANI avec M. GIRAUD, avaient déposé une offre d'achat qui avait été acceptée par le Conseil Municipal mais les futurs acquéreurs n'ont jamais fourni l'attestation bancaire d'obtention d'une ou plusieurs offres définitives de prêt au notaire chargé de la vente.

L'audience publique du tribunal paritaire des baux ruraux s'est tenue le 7 décembre 2021.

Le Jugement a été rendu le 4 janvier 2022.

Monsieur le Maire en donne lecture au Conseil Municipal. Sauf appel de la part de Madame TORTOLANI dans le délai légal, celle-ci est condamnée à libérer les lieux au plus tard le 4 mars 2022 et devra régler le montant des loyers impayés.

## Délégation de service public : avenant avec Cap sur la Brenne

### 2022-01-3. Délégation de service public : avenant avec Cap sur la Brenne

Par délibération en date du 26 novembre 2012, une délégation de service public a été conclue avec «Cap sur la Brenne» pour une durée de 12 ans à compter du 15 septembre 2013 pour la gestion du village vacances.

Considérant que de nouvelles activités et bâtiments vont être confiés à cette association : accrobranches, piscine, bâtiment d'accueil, il y a lieu d'établir un avenant. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'établir un avenant à la délégation de service public initiale. Le Maire en rendra compte lors d'un prochain conseil municipal.

## Location : 2 rue du bout du Monde Rez-de-chaussée

### 2022-01-4. Location 2 rue du bout du Monde Rez-de-chaussée

Le Maire expose au Conseil Municipal que le SMABCAC souhaite déménager dans les locaux de l'ancienne poste : 2 Rue du bout du Monde (rez-de-chaussée et une partie en sous-sol : archives : 16,54 m<sup>2</sup>) qui devraient être libres de toute occupation au plus tard au 1er juin 2022 ;

M. Jean-Louis CAMUS étant président du SMABCAC, ne prend pas part à la délibération, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour décide de louer l'ensemble du rez-de-chaussée de l'immeuble situé 2 Rue du bout du Monde au SMABCAC soit une superficie de 160,71 m<sup>2</sup> ainsi qu'une salle d'archives de 16,54 m<sup>2</sup> moyennant la somme de 400 €/mensuel, charge le Maire d'établir le bail, l'autorise à signer tous les documents nécessaires.

## Loyer de la Maison Médicale

### 2022-01-5. Maison de Santé Pluridisciplinaire : loyers

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 10 décembre 2021, il avait été décidé d'annuler la clause intitulée « Révision ». Afin de mettre en conformité les baux professionnels avec cette décision, il conviendrait de définir comment seront répartis les frais d'établissement des avenants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : d'annuler la délibération n° 2021-07-09 du 10 décembre 2021, de bloquer tous les loyers de la Maison de Santé Pluridisciplinaire pour l'année 2022.

## Organisation du prix de la municipalité Souvenir Jacky HELION

### 2022-01-6. Organisation du prix de la municipalité Souvenir Jacky HELION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que chaque année, est organisée une course cycliste en partenariat avec le Vélo-Club Chatillonnais, le 27 février 2022. Il donne connaissance du devis présenté par le Club ainsi que de la convention avec la gendarmerie pour assurer la sécurité. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte ces 2 devis, autorise le Maire à les signer, charge la Commission « Jeunesse, Sports, manifestations, foires et marchés » d'organiser cette manifestation, notamment la désignation des signaleurs.

## Règlementation Foire Braderie Brocante 2022

### 2022-01-7. Règlementation Foire Braderie Brocante 2022

La Présidente de la Commission « Jeunesse, Sports, manifestations, foires et marchés » donne lecture du projet de règlement pour l'organisation de la Foire Braderie Brocante 2022, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord sur ce projet de règlement.

## Convention Pêche Bellebouche

### 2022-01-8. Convention Pêche Bellebouche

Le Maire informe le conseil municipal qu'une convention de partenariat a été établie avec BOELY Pisciculture pour la gestion piscicole des 3 étangs de Bellebouche, le 1er février 2013, d'une durée de 9 ans.

Il serait nécessaire de poursuivre la gestion piscicole à compter du 1er février 2022 sur cette propriété.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler la convention de partenariat avec la EURL BOELY Pisciculture moyennant un montant de 9 500 €. L'étang « Les Rocs » n'est plus inclus dans cette convention.

Charge le Maire de la procédure et l'autorise à signer tous les documents.

## Modification temps de travail de poste d'adjoint administratif

### 2022-01-9. Poste Adjoint Administratif (fonction secrétaire de mairie)

Le Maire rappelle la délibération n° 2021-01-08 du 22 janvier 2021 décidant la création du poste d'adjoint administratif à temps non complet pour assurer les missions de secrétariat – comptabilité – gestion du personnel – suivi des marchés publics, pour remplacer la secrétaire de mairie qui est à temps partiel depuis le 1er janvier 2021.

Par courrier en date du 17 janvier 2022, la secrétaire de mairie a déposé une demande de liquidation de ses droits à retraite CNRACL à compter du 1er août 2022. Considérant qu'il est nécessaire de remplacer cet agent, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de créer un emploi d'adjoint d'administratif à temps complet à compter du 1er août 2022, et de supprimer un emploi d'adjoint d'administratif à raison de 17,5 h par semaine, à compter de cette même date. Charge le Maire de déposer la demande d'avis au Comité Technique.

## Débat d'orientation de la mise en œuvre de la protection sociale complémentaire dans la FPT

### 2022-01-10. Débat d'orientation de la mise en œuvre de la protection sociale complémentaire dans la FTP

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier adressé par le Centre de Gestion de l'Indre.

L'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique vient renforcer la participation des employeurs publics à la protection sociale des agents en rapprochant les pratiques au sein de la fonction publique de celles existantes dans le secteur privé. Ainsi, elle prévoit l'obligation pour les employeurs de participer financièrement aux contrats de garantie de maintien de salaire des agents au plus tard en 2025 (à hauteur de 20 % minimum d'un montant de référence) et aux mutuelles au plus tard en 2026 (à hauteur de 50 % minimum d'un montant de référence). Pour mémoire actuellement, la commune de Mézières en Brenne participe à hauteur de 6,75 € par agent, pour la protection de prévoyance. Aussi, il est nécessaire d'organiser un débat d'orientation par l'assemblée délibérante avant le 19 février 2022. Le débat porte sur les principaux points ci-dessous :

- Les enjeux de la protection sociale complémentaire (accompagnement social, arbitrages financiers, articulations avec les politiques de prévention, attractivité ..)
- Les rappels de la protection sociale statutaire.
- La nature des garanties envisagées.
- Le niveau de participation et sa trajectoire.
- Le calendrier de mise en œuvre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'augmenter la participation de la Commune à 10,00 € par agent pour la protection de prévoyance dès le 1er mars 2022.

## Rénovation de bâtiments communaux et mise en place d'une géothermie sur nappe

### 2022-01-11. Rénovation de 4 logements et de la cantine et mise en place d'une géothermie sur nappe

Le Maire rappelle au conseil municipal que la Communauté de Communes « Cœur de Brenne » a fait réaliser un projet de réseau de chaleur et des études énergétiques sur le groupe scolaire. Le bâtiment comprend les 4 logements qui ont été intégrés dans cette étude. Lors de la session du 15 novembre 2021, le conseil municipal a accepté le devis pour la maîtrise d'œuvre de la société BSE sur les logements. Le 5 janvier 2022, ce maître d'œuvre a présenté son projet de DCE aux membres de la CDC Cœur de Brenne et à la Commission « Travaux » de la Commune. L'estimation des travaux de rénovation énergétique de la Cantine et les 4 logements appartenant à la Commune de Mézières-en-Brenne s'élève à 292 100 € à savoir : 36 100 € pour la partie « cantine » et 256 000 € pour la partie « logements ». Il convient de mettre

en place un groupement de commandes avec la Communauté de Communes CŒUR DE BRENNE, afin que les travaux concernant les bâtiments scolaires, projet communautaire, soient réalisés en parallèle par les mêmes entreprises que celles concernant la rénovation énergétique de la cantine et des 4 logements, projet communal, et limiter ainsi les coûts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de mettre en place un groupement de commandes avec la Communauté de Communes CŒUR DE BRENNE, désigne M. DAUBORD Michel, 1er Adjoint pour signer la convention de groupement de commandes, accepte le Dossier de Consultation des Entreprises, autorise le maire à lancer la consultation des entreprises sous forme d'un marché à procédure adaptée conformément à l'article 28 du code des marchés publics, demande également au maire de revoir les conventions avec les bureaux d'études, qui étaient prévues pour la globalité des travaux afin que chaque collectivité paie les honoraires se rapportant à ses travaux. Les crédits seront inscrits au budget 2022.

## Session du 27 janvier 2022

### Compte rendu des commissions

#### Commission « Manifestation »

La parole est donnée à la présidente Mme LUCHINI afin de présenter son compte-rendu : Les événements de l'année : 13 juillet, brocante du 16 Août, pêche d'étang de Bellebouche, inauguration des nouveaux aménagements de Bellebouche à prévoir en Juin – Budget pour l'ensemble des manifestations 10 000€.

#### Commission « Communication »

La parole est donnée au président M. BECTARD afin qu'il rende compte de son entrevue avec 3 sociétés « AB Prod – AKTI et Berry Web » dans le cadre du projet de création d'un site internet : l'objectif étant de déterminer un coût financier (budget maximum : 3600€)

#### Commission « Urbanisme »

La parole est donnée à la présidente Mme LUCHINI afin de présenter son compte-rendu sur l'aménagement de la place Jean Moulin ainsi que les aspects accessibilité PMR et stationnement.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Compte administratif 2021 Budget Principal

Compte administratif 2021 Budget Annexe Bellebouche

Compte administratif 2021 Budget Annexe Lotissement

Compte administratif 2021 Budget Annexe Cantine

Compte administratif 2021 Budget Annexe Maison de Santé

#### Délibérations ajournées

### COMPTE DE GESTION 2021

Comptes de gestion 2021

#### Délibérations ajournées

### FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT ET FONDS D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTE

#### 2022-2-1. Fonds de solidarité logement et Fonds d'aide aux jeunes en difficulté

Vu le code Général des collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 modifiée visant à la mise en œuvre du droit au logement

Vu la loi n° 90-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales

Vu la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 relative à la généralisation du RSA

Vu le règlement intérieur du Fonds d'Aides aux Jeunes en difficulté adopté en date du 15 janvier 2020 annexé au Règlement Départemental d'Aide Sociale,

Vu le règlement intérieur du Fonds de Solidarité Logement adopté en date du 15 janvier 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

Article 1er : la commune est autorisée à participer financièrement au dispositif du Fonds d'aide aux Jeunes pour l'année 2022.

Article 2 : Un financement sur la base de 0.70 € par jeunes de 18 à 25 ans identifiés sur le territoire est approuvé pour 34,67 €.

Article 3 : La commune est autorisée à participer financièrement au dispositif du Fonds de solidarité Logement pour l'année 2022.

Article 4 : Un financement sur la base 1.66 € par résidence principale est approuvé soit 780.20 €.

Article 5 : Ces sommes seront versées au compte du département.

Le délai de recours contre la présente délibération est de 2 mois à compter de sa publication.

## LOGEMENT MEUBLE 8 BIS RUE LEON JOSEPH BOURREAU

### 2022-2-2. Logement meublé 8 bis Rue Léon Joseph BOURREAU

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2018-09-01 du 10 décembre 2018 fixant la location du logement meublé 8 Bis Rue Léon Joseph Bourreau à 100 € par mois/ hors charges aux stagiaires « internes en médecine ». Un interne qui assure le remplacement d'un médecin de la maison médicale occupe ce logement quelques jours par mois à savoir : 20 au 23 décembre 2021 - 11 au 14 janvier 2022 - 24 au 28 janvier 2022 - 07 au 11 mars 2022 - 16 au 20 mai 2022.

Il serait nécessaire de fixer un loyer à la nuitée. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe la nuitée, charges comprises, à 5 €/nuit. Un titre de recettes sera émis à la fin de chaque location.

## PARCELLES SECTION YE N° 10 ET F N° 670

### 2022-2-3. Parcelles section YE n° 10 et F n° 670

Monsieur le Maire expose que les parcelles situées à « La Caillauderie » section YE n° 10 et section F n° 670 sont en vente. Il a rencontré les propriétaires. La parcelle YE n° 10 jouxte la parcelle n° YE n° 13 qui longe le canal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'acheter les parcelles section YE n° 10 et section F n° 670 à M et Mme BAUCHET moyennant la somme de 1 000 €, de prendre en charge les frais de bornage, charge Maître LUTHIER de rédiger l'acte, autorise le Maire à signer tous les documents.

Les crédits seront inscrits au budget 2022.

## EMPLOI SAISONNIER

### 2022-2-4. Emploi saisonnier

Le Conseil Municipal,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 - I - 2° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité à savoir : collecte des ordures sur le site de Bellebouche, entretien des espaces verts, entretien du camping municipal.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création à compter du 16 avril 2022 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps incomplet (17,5/35eme) en avril, mai, juin, septembre et octobre, et à temps complet en juillet et août.

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 6 mois allant du 15 avril au 15 octobre 2022 inclus.

Il devra justifier du permis de conduire.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice majoré 343.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

## MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FETES

### 2022-2-5. Salle des Fêtes : Requête Familles Rurales

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'une requête déposée par l'association locale « Familles Rurales ». Elle regroupe les sections suivantes : Yoga, marche, gym, gym séniors, scrabble, accompagnement solidaire. Elle souhaite la gratuité de la salle des fêtes pour toutes les manifestations qu'elle organise.

Considérant que par délibération 2021-06-05 du 15 novembre 2021, la gratuité de la salle des fêtes est accordée pour toutes les manifestations organisées par le Club de l'Amitié, l'association des Sapeurs-Pompiers, les Comité de Jumelage Mézières/Barzano et Mézières/Watou, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder également la gratuité de la Salle des Fêtes ou autres salles municipales à l'association « Familles Rurales »

pour les manifestations et ateliers réservés par cette dernière.  
Seule la location de la cuisine sera facturée.

## DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : AVENANT AVEC CAP SUR LA BRENNE

### 2022-2-6. Délégation de service publique : avenant n°2 avec Cap sur la Brenne

Par délibération en date du 26 novembre 2012, une délégation de service public a été conclue avec «Cap sur la Brenne» pour une durée de 12 ans à compter du 15 septembre 2013 pour la gestion du village vacances.

Considérant que de nouvelles activités et bâtiments vont être confiés à cette association : accrobranche, piscine, bâtiment d'accueil, il est nécessaire de revoir les termes de la convention initiale. L'article 1 est modifié comme suit :

La présente convention a pour objet la mise à disposition du fermier qui l'accepte, à titre temporaire, les locaux et aménagements complémentaires suivants :

- 1 observatoire privatif pour les photographes
- 1 parcours acrobatique en hauteur
- 1 piscine
- Des jeux pour enfants
- 1 étang
- 2 chalets normes « P.M.R. »
- 5 abris cyclo
- Local accueil animations

Il est institué une redevance d'animations concernant : l'accrobranche, mini-golf, activités nautiques, observatoires et l'étang de pêche « Rocs ». Cette redevance annuelle est calculée selon le chiffre d'affaires (H.T.) des animations au 31

Octobre suivant le tableau ci-joint :	De 0 à 100 000 € H.T	30 %
	De 100 001 à 110 000 € H.T	29 %
	De 110 001 à 120 000 € H.T	28 %
	De 120 001 à 130 000 € H.T	27 %
	De 130 001 à 140 000 € H.T	26 %
	De 140 001 à 150 000 € H.T	25 %
	Au-delà	24 %

Avec un montant plancher obligatoire de 20 000 € H.T. TVA en sus selon le taux en vigueur défini.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'avenant n°2 à la délégation de service public initiale, autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Le bureau dans le bâtiment d'accueil situé dans l'entrée ainsi qu'un WC reste à la charge de la Commune pour les services municipaux qui interviennent sur le site.

La redevance forfaitaire définie à l'article 3.1 de la délégation de service public initial reste due.

## CREATION D'UN DISPOSITIF DE VIDEO PROTECTION

### 2022-2-7. Projet de vidéoprotection sur la voie publique

Dans le cadre de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, un diagnostic a été réalisé en mars 2021 avec le Chef d'escadron BARRE commandant de la compagnie de gendarmerie départementale du Blanc et le Major Xavier GUY (réfèrent sûreté) dans le cadre d'un projet de vidéoprotection sur la voie publique en fonction des objectifs de la Commune, à savoir :

- Dissuader la commission d'actes de malveillance
- Protection des personnes et des biens
- Renforcer chez les administrés le sentiment de sécurité.
- Apporter une aide aux enquêtes en facilitant l'identification des auteurs d'infraction.

L'article 5 de la loi du 5 mars 2007 précitée a créé le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) destiné à favoriser le développement des politiques locales de prévention de la délinquance. Au titre de ce FIPD, la commune peut prétendre à un financement pour la mise en place de son système de vidéoprotection. Le taux de subventions pour les projets de vidéoprotection se situe entre 20% et 50 % (50% concernant les projets d'installation

sur la voie publique en zone QRR)

Suite à cette étude, un devis a été proposé par la société CITEOS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 3 voix contre : AYALA Natacha, BECTARD Pascal, TOULANT Adrien,

donne son accord pour la mise en place du système de vidéoprotection, autorise le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention auprès des différents financeurs de ce projet.

## PROJET D'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT COMMUNAL DU SAINT DORMANT

### 2022-2-8. Etude préliminaire – Lotissement « Du Saint Dormant »

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement du lotissement communal du Saint Dormant, route de Touchain. Les parcelles reclassées zone AUc du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 20 Janvier 2014 sont réservées à ce projet.

A cet effet, la Commune doit réaliser l'étude préliminaire de faisabilité de l'opération. Le Maire propose de confier cette mission à la SARL GEOTOP97, cabinet de géomètre, Buzançais (Indre).

Concernant l'emprise foncière, il sera nécessaire de négocier l'acquisition de terrains pour réaliser l'ensemble du projet. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de confier l'étude préliminaire de faisabilité à la SARL GEOTOP97, charge le Maire de négocier les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du projet, et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à ladite opération.

## RENOUVELLEMENT DE BAIL COMMERCIAL

### 2022-2-9. Renouvellement de bail commercial avec M. MEUSNIER Max

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le restaurant plage du site de Bellebouche fait l'objet d'un bail commercial avec Monsieur MEUSNIER Max.

Pour mémoire, le bail actuel a été établi par Maître STEIGER le 07 Février 2013, consenti et accepté pour une durée de neuf années entières et consécutives, débutant le 1er Mars 2013.

M. MEUSNIER Max souhaite maintenir son activité, aussi il est nécessaire de régulariser le renouvellement du bail qui n'a fait l'objet d'aucune demande de résiliation.

D'autre part, le matériel du bail initial étant devenu obsolète, il y a lieu d'établir un avenant afin de le retirer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le renouvellement du bail commercial au profit de M. MEUSNIER Max et demande à Maître LUTHIER (Notaire à Mézières) la rédaction d'un avenant pour retirer le matériel inscrit dans le bail initial et ajouter la licence IV, fixe le montant du loyer à

- Logement : 210,57 € TTC (montant au 01/01/2022)
- Local commercial : 883,33 € TTC (montant au 01/01/2022),

autorise le Maire à signer ce renouvellement à intervenir et tous les documents s'y rapportant. Les autres termes du bail initial restent inchangés.

## INFORMATIONS DIVERSES

M. CAMUS a rencontré M. DELPOUX, organisateur du Festival de Guitare d'Issoudun, qui nous propose un week-end « Concert » à Bellebouche dans le théâtre de verdure, les 30 Juin-1er et 02 Juillet 2022. M. BOSCARINO et Mme ROBERT se chargent d'étudier la proposition

M. CAMUS a rencontré le directeur de la Noiseraies Production et M. PASCAL l'ordre de service a été donné aux entreprises, le chantier débutera prochainement.

M. CAMUS a rencontré les représentants régionaux et le responsable du cyclotourisme au sujet de « Territoire vélo ». Il est proposé de bénéficier du label Base VTT à Bellebouche – circuits VTT au départ du site. Pour information, un travail sur un circuit Palluau-Méobecq, dénommé « route de Québec » avec la Fédération de cyclotourisme.

M. BOSCARINO rappelle que plusieurs mails ont été adressés aux membres de la commission animation concernant la course qui a lieu les 26 et 27 Février 2022. Une réponse de leur part aurait été la bienvenue.

## Session du 31 Mars 2022

**Décisions du Maire**

Dans le cadre de ses délégations de pouvoir, Monsieur Maire informe le conseil municipal que :  
Suite à la mise à jour de notre parc immobilier, il a signé un contrat « Protection du patrimoine » proposé par GROUPAMA.

Considérant la nécessité de renouveler les contrats de fourniture d'énergie pour les points de livraison :  
17678002861013, 17610998548240, 17673950768808, il a signé un avenant aux contrats de fourniture d'énergie à compter du 1er avril 2022 pour une durée de 1 an

Considérant la nécessité de contracter un contrat de maintenance pour l'élévateur PMR de l'Agence postale, il a signé un contrat d'entretien pour l'élévateur PMR de l'agence postale avec la société ERMHES.

**COMPTES ADMINISTRATIFS**

- 2022-3-1. **Compte administratif 2021 Budget Principal**
- 2022-3-2. **Compte administratif 2021 Budget Annexe Bellebouche**
- 2022-3-3. **Compte administratif 2021 Budget Annexe Lotissement**
- 2022-3-4. **Compte administratif 2021 Budget Annexe Cantine**
- 2022-3-5. **Compte administratif 2021 Budget Annexe Maison de Santé**

Le détail est affiché en Mairie

**COMPTES DE GESTION 2021****2022-3-6. Comptes de gestion 2021**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Michel DAUBORD, 1er Adjoint après s'être fait présenter les Budgets Primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créance à recouvrer; le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2021, concernant les budgets suivants : Budget principal, Budget Bellebouche, Budget Lotissement, Budget Cantine, Budget : Maison de Santé, après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

**AFFECTATION DES RESULTATS**

- 2022-3-7. **Affectation du résultat 2021 du Budget Cantine**
- 2022-3-8. **Affectation du résultat 2021 du Budget Maison de Santé**
- 2022-3-9. **Affectation du résultat 2021 du Budget Lotissement**
- 2022-3-10. **Affectation du résultat 2021 du Budget Bellebouche**
- 2022-3-11. **Affectation du résultat 2021 du Budget Principal**

Le détail est affiché en Mairie

## BUDGETS 2022

### 2022-3-12. Budget Annexe Cantine

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget « Cantine » qui s'équilibre ainsi :  
ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

	Dépenses				Recettes			
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Déficit reporté	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Excédent reporté	Total
Section de fonctionnement	76 732.47 €	0.00 €	31 072.53 €	107 805.00 €	107 805.00 €	0.00 €	0.00 €	107 805.00 €
Section d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total</b>	<b>76 732.47 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>31 072.53 €</b>	<b>107 805.00 €</b>	<b>107 805.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>107 805.00 €</b>

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312 2 et suivants,

Après avoir entendu en séance le rapport de M. le Maire

Après en avoir délibéré, à l'unanimité : adopte le budget primitif 2022 du budget annexe Cantine de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement

### 2022-3-13. Budget Cantine : Participation des Communes au budget

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a transmis à l'ensemble des maires dont les enfants fréquentent la cantine le rapport d'activité 2021.

Sont concernées les Communes de : Mézières en Brenne, Paulnay, Sainte Gemme, St Michel en Brenne, Saulnay, Villiers,

Vu le déficit de fonctionnement d'un montant de 31 072.53 €, une participation des communes d'un montant de 3.15 € proportionnellement au nombre de repas servis en 2021, serait nécessaire.

Compte tenu de ces éléments,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'ensemble des propositions, fixe les participations 2022 des communes ainsi :

Communes	nbre repas	P.U.	Participation
Paulnay	2132,00	3,15 €	6 715,80 €
Saint Michel en Brenne	1298,50	3,15 €	4 090,28 €
Sainte Gemme	172,00	3,15 €	541,80 €
Saulnay	645,50	3,15 €	2 033,33 €
Villiers	618,00	3,15 €	1 946,70 €
Mézières en Brenne	5 012,00	3,15 €	15 787,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 878,00</b>		<b>31 115,70</b>

Un titre de recettes sera transmis à chaque commune au mois de mai.

### 2022-3-14. Budget Maison de Santé

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget « Maison de santé » qui s'équilibre ainsi :

ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

	Dépenses				Recettes			
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Déficit reporté	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Excédent reporté	Total
Section de fonctionnement	10 330,07 €	21 069,93 €	0,00 €	31 400,00 €	28 988,35 €	0,00 €	2 411,65 €	31 400,00 €
Section d'investissement	21 069,93 €	0,00 €	17 790,07 €	38 860,00 €	17 790,07 €	21 069,93 €	0,00 €	38 860,00 €
<b>Total</b>	<b>31 400,00 €</b>	<b>21 069,93 €</b>	<b>17 790,07 €</b>	<b>70 260,00 €</b>	<b>46 778,42 €</b>	<b>21 069,93 €</b>	<b>2 411,65 €</b>	<b>70 260,00 €</b>

Le Conseil Municipal, vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312 2 et suivants,

Après avoir entendu en séance le rapport de M. le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2022 du budget annexe Maison de Santé de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

## 2022-3-15. Budget Lotissement

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget « Lotissement » qui s'équilibre ainsi  
ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

	Dépenses				Recettes			
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Déficit reporté	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Excédent reporté	Total
Section de fonctionnement	2.00 €	161 568.00 €	0.00 €	161 570.00 €	80 786.00 €	80 786.00 €	0.00 €	161 572.00 €
Section d'investissement	83 134.68 €	0.00 €	78 433.32 €	161 568.00 €	0.00 €	161 568.00 €	0.00 €	161 568.00 €
<b>Total</b>	<b>83 136.68 €</b>	<b>161 568.00 €</b>	<b>78 433.32 €</b>	<b>323 138.00 €</b>	<b>80 786.00 €</b>	<b>242 354.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>323 140.00 €</b>

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312 2 et suivants, après avoir entendu en séance le rapport de M. le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2022 du budget annexe « Lotissement » de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

## 2022-3-16. Travaux et études 2022 « Budget Bellebouche »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les projets 2022 du budget annexe « Bellebouche » :

- Réhabilitation de la roselière, queue de l'étang de Bellebouche : suivi après études et travaux soit étude de constatation d'une amélioration de la biodiversité par le biais d'espèces emblématiques ainsi que la réalisation de clôture pour la réintroduction de têtes de bétail.
- Programme de développement touristique du site
- Réhabilitation des toitures bâtiment « Ferme » avec isolation
- Acquisition d'un véhicule et d'une tondeuse débroussaileuse

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'inscription des projets indiqués par M. le Maire, décide que les travaux de réhabilitation de la toiture seront réalisés par l'entreprise BREMAUD, conformément à son devis pour la somme de 45 572,54 € H.T.

M. le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires.

## 2022-3-17. Budget Bellebouche

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget « Bellebouche » qui s'équilibre ainsi  
ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

	DEPENSES				RECETTES			
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Déficit reporté	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Excédent reporté	Total
Section de fonctionnement	185 489.59 €	101 810.41 €	0.00 €	287 300.00 €	286 900.00 €	400.00 €	0.00 €	287 300.00 €
Section d'investissement	1 050 477.50 €	4 025.00 €	13 397.50 €	1 067 900.00 €	962 464.59 €	105 435.41 €	0.00 €	1 067 900.00 €
<b>Total</b>	<b>1 235 967.09 €</b>	<b>105 835.41 €</b>	<b>13 397.50 €</b>	<b>1 355 200.00 €</b>	<b>962 464.59 €</b>	<b>105 435.41 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 355 200.00 €</b>

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312 2 et suivants,

Après avoir entendu en séance le rapport de M. le Maire

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2022 du budget annexe « Bellebouche » de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

## 2022-3-18. Travaux et études 2022 « Budget Principal »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les projets 2022 du budget principal :

- Aménagement de l'agence postale dans une partie du bâtiment situé 4-6, Place Jean Moulin, (report de crédits) et participation à la CDC pour les bureaux touristiques de Destination Brenne
- Achat de la propriété JOUANNEAU, 8 Rue de l'ouest. (report de crédits)
- Réfection de la toiture de la cantine (report de crédits)
- Aménagement du garage et terrain situé 12 rue du Château (report de crédits)
- Achat et aménagement de l'immeuble « Le Bœuf couronné » (report de crédits). Les travaux seront réalisés en 2023

- Création d'un site internet,
- Achat d'un columbarium
- Remplacement de la chaudière du Bar de la Place
- Achat de stores pour l'agence postale et 2 bureaux de la mairie
- Achat du terrain de M. BAUCHET
- Construction d'un club House pour l'association « Tennis »
- Révision du Plan Local d'Urbanisme
- Géothermie dans la cantine, les 4 logements de l'école ainsi que leur réhabilitation et la création de 2 studios dans les combles
- Réhabilitation du bâtiment situé 2 Rue du Bout du Monde

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Accepte l'inscription des projets indiqués par M. le Maire, décide que tous les travaux et achats inférieurs à 80 000 € H.T. seront réalisés par bon de commande. Toutefois, plusieurs entreprises seront consultées.

Charge le Maire de négocier et l'autorise à signer tous les documents nécessaires. Il en rendra compte lors d'un prochain Conseil Municipal.

## 2022-3-19. Budget principal 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget Principal qui s'équilibre ainsi  
ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

	DEPENSES				RECETTES			
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Déficit reporté	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Excédent reporté	Total
Section de fonctionnement	1 129 868.00	405 572.00	0.00	1 535 440.00	1 098 043.35	21 210.00	416 186.65	1 535 440.00
Section d'investissement	1 003 790.00	21 210.00	0.00	1 025 000.00	568 360.99	405 572.00	51 067.01	1 025 000.00
<b>Total</b>	<b>2 133 658.00</b>	<b>426 782.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2 560 440.00</b>	<b>1 666 404.34</b>	<b>426 782.00</b>	<b>467 253.66</b>	<b>2 560 440.00</b>

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312 2 et suivants, après avoir entendu en séance le rapport de M. le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2022 du budget principal de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

## TAUX D'IMPOSITION 2022

### 2022-3-20. Taux d'imposition 2022

M. le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Les bases nettes d'imposition de la commune pour l'année 2022 telles qu'elles ont été notifiées par les services fiscaux sont les suivantes :

Taxes	Pour mémoire, bases de l'année 2021	Bases notifiées	Taxes
Taxe sur le foncier bâti	960 501 €	991 700 €	33.15 %
Taxe sur le foncier non bâti	108 668 €	112 300 €	53.94 %

À compter de 2021, conformément à la loi 1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020, les communes cessent de percevoir le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP). La délibération relative au vote des taux 2021 ne fixera donc pas de taux pour la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP).

En contrepartie de cette suppression, les communes se voient transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçue sur leur territoire. Ce transfert influe sur le taux de la TFPB voté par la commune. À compter de 2021, il convient de voter un taux égal à la somme des taux communal et départemental appliqués en 2020 sur le territoire de la commune (article 1640 G I.-1. du Code général des impôts).

En revanche, les communes conservent le produit de la taxe d'habitation sur les résidences autres que principales (résidences secondaires, logements vacants...). Mais, pour les impositions établies au titre des années 2021 et 2022, le taux de cette taxe appliqué sur le territoire de la commune reste égal au taux appliqué sur son territoire en 2019.

Compte tenu de ces bases d'imposition, des allocations compensatrices d'allègements fiscaux et du produit attendu des taxes directes locales qui se voient appliquer un taux national (CVAE, IFER, TASCOS), le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget 2022 est de 389 324 €.

Pour atteindre ce produit fiscal, M. le maire propose de maintenir les taux au niveau voté en 2021  
 Vu le code général des impôts, notamment ses articles 1636 B sexies et suivants,  
 Vu la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020, notamment son article 16,  
 Vu l'état de notification des bases d'imposition des taxes directes locales,  
 Vu le budget primitif voté par délibération du conseil municipal du 31 mars 2022  
 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les taux d'imposition des trois taxes directes locales pour l'année 2022:

Taxes	Pour mémoire, taux voté en 2021	Bases d'imposition notifiées	Taux proposés ou maintenus	Produits
Taxe sur le foncier bâti	33.15 %	991 700 €	33.15. %	328 749 €
Taxe sur le foncier non bâti	53.94 %	112 300 €	53.94 %	60 575 €

Rappelle que le taux de la taxe d'habitation sur les résidences autres que principales est gelé au niveau de celui de 2019, soit 12.86 %.

Charge M. le maire de notifier ces décisions aux services préfectoraux.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

### 2022-3-21. Subventions 2022 aux associations

Vu les dossiers de demande de subvention déposés par les associations,  
 Considérant qu'un conseiller municipal, même simple adhérent à une association, peut être considéré comme intéressé à l'affaire s'il participe à une délibération allouant une subvention de la commune à ladite association.  
 Il convient donc que les conseillers intéressés ne participent pas au vote, ainsi M. DOISEAU, M. BECTARD, M. CAMUS ne participent pas au vote de cette délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour, approuve la répartition des subventions aux associations ainsi qu'il suit :

Désignation de l'association	Versement 2021	2022
Club Amitié		300,00
Prévention routière		
Ass Le MOULIN -	22 200,00	22 200,00
Comité de Jumelage WATOU		
Famille Rurale		500,00
Comité de Jumelage BARZANO		
Brenne Twirling Club (location bus pour compétition)		
Judo Club de la Brenne		100,00
Ass Les Orchidées	500,00	500,00
Souvenir Français délég Mézières	80,00	80,00
<small>(Fédération de la Brenne (concours jumelage podisme et auto du 16 août))</small>		
Club de tir Brennou	500,00	500,00
Brennoux solidaires		
Tennis club	1 000,00	1 000,00
Musique en Brenne	1 000,00	1 000,00
BIP TV	500,00	500,00
BRP CFA Indre et Loire		
Divers		320,00
<b>TOTAL</b>	<b>25 780,00</b>	<b>27 000,00</b>

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2022

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'objectif avec l'association « Le Moulin » pour la gestion du gîte d'étape et du camping, l'organisation des expositions et des randonnées.

## CREATION DU BUDGET LOTISSEMENT « LE SAINT DORMANT »

### 2022-3-22. Création d'un budget annexe « Lotissement : Le Saint dormant »

Le Maire rappelle la délibération n° 2022-02-08 du 24 février 2022 décidant la réalisation des études préliminaires de faisabilité d'aménagement d'un lotissement communal route de Touchain au lieudit « Le Saint Dormant ».

Il convient de procéder à la création d'un budget annexe correspondant à cette opération.

L'instruction budgétaire et comptable M. 14 impose d'individualiser cette opération dans un budget annexe afin de mieux suivre la comptabilité des stocks et de la TVA, et faciliter l'établissement du coût de production.

En effet, toute opération de lotissement consiste à acheter, viabiliser et vendre des terrains à des personnes privées. Sa gestion relève du domaine privé de la collectivité, ce qui justifie l'individualisation de ces opérations dans un budget spécifique, annexe au budget principal.

Dans ce cadre, le Maire invite le Conseil Municipal à approuver la création du budget annexe « Lotissement : Le saint Dormant » qui regroupe la comptabilité de ce lotissement.

Le Conseil Municipal, Vu le code général des collectivités territoriales, Vu l'instruction budgétaire M. 14, après avoir entendu en séance le rapport de M. le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la création du budget annexe du lotissement « Le Saint Dormant », autorise le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération. Ce budget annexe sera soumis au vote lors d'une prochaine session.

## PERSONNEL COMMUNAL

### **2022-3-23. Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2eme classe**

Vu la délibération du 11 mai 2007 déterminant le taux de promotion pour l'avancement de grade,

Vu la délibération n° 2022-01-09 du 27 janvier 2022 décidant la création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif pour assurer le remplacement de la secrétaire de mairie à compter du 1er août 2022

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient au Conseil Municipal compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des effectifs.

Vu le tableau des emplois, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, la création à compter du 1er septembre 2022, d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2eme classe pour assurer la fonction de secrétaire de mairie.

Par ailleurs, il demande aux membres de l'assemblée de supprimer, à compter du 1er septembre 2022, un emploi d'adjoint administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer un emploi d'adjoint administratif principal de 2eme classe à temps complet à compter du 1er septembre 2022, et de supprimer un emploi d'adjoint administratif à compter de cette même date et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires

## VENTE DE FERRAILLE ET DE BOIS

### **2022-3-24. Vente d'une coupe de bois**

L'adjoint expose au Conseil Municipal qu'une coupe de bois a été réalisée sur le site de Bellebouche par la Société DVI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe le prix de vente à la somme de 1 500 € à la Société DVI, charge le Maire d'établir le titre de recettes correspondant.

### **2022-3-25. Vente de zinc**

L'adjoint expose au Conseil Municipal qu'il a été procédé à l'enlèvement de 0,3 tonnes de zinc.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la somme de 450 € de la SARL Fer Métaux Recyclage 36 pour ces matériaux et charge le Maire d'établir le titre de recettes correspondant.

## CONVENTION DE SERVITUDE

### **2022-3-26. Convention servitude**

M. LANCHAIS Roland expose au Conseil Municipal qu'une aire de lavage des vélos sera réalisée dans la parcelle section AB n° 212.

Les branchements d'eau potable, d'assainissement et d'eau pluviale débiteront à partir de la Rue du Four via la parcelle section AB n°208 appartenant à Mme VASSEUR Marie-France.

M. LANCHAIS a rencontré Mme VASSEUR qui a donné son accord. Une convention de servitude devra être établie entre les 2 parties.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'établir une convention de servitude pour le passage des canalisations d'eau potable, d'eau pluviale et d'eaux usées dans une tranchée commune sur la parcelle section AB n° 208, autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

## PRET TRAVAUX DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET LUDIQUE DU SITE DE BELLEBOUCHE

### 2022-3-27. Prêt de 240 000 €

Afin de financer l'opération concernant les travaux de développement touristique et ludique du site de Bellebouche, Monsieur le Maire présente les propositions suivantes :

- Crédit Agricole : Taux 1,40 %
- Caisse d'Épargne : Taux 1,67 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de contracter un prêt d'un montant de 240 000 € auprès du Crédit agricole du Centre Ouest sur une durée de 20 ans, avec des remboursements trimestriels au taux fixe de 1,40 % et autorise le Maire à signer le contrat de prêt.

## COMPOSITION COMMISSION pour le groupement de commande: rénovation énergétique de la cantine et des logements

### 2022-3-28. Composition de la commission Ad Hoc

Le Maire rappelle la délibération n° 2022-01-11 du 27 janvier 2022 concernant la création d'un groupement de commandes pour la rénovation énergétique de la cantine et des logements.

Il est prévu dans l'article 7 de ladite convention, la création d'une commission Ad Hoc composée de 3 représentants de chaque membre du groupement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne, Messieurs DAUBORD Michel, LANCHAIS Roland, BECTARD Pascal.

## PISCINE DE BELLEBOUCHE

### 2022-3-29. Sous- traitance lot n° 2 Piscine

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 22 janvier 2021 l'entreprise CIRON MACONNERIE est attributaire du lot n° 2 du marché de construction d'une piscine à Bellebouche dans le cadre de l'opération de développement touristique et ludique du site. Cette entreprise nous a présenté une déclaration de sous-traitance à :

SARL TETOT pour un montant de 25 859,29€ H.T

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la déclaration de sous-traitance et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Les paiements de ces sous-traitances se feront directement aux entreprises sous-traitantes.

### 2022-3-30. Piscine : Avenants

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 22 janvier 2021 l'entreprise BTS est attributaire du lot n°1 et l'entreprise CIRON MACONNERIE est attributaire du lot n°2 du marché de construction d'une piscine à Bellebouche dans le cadre de l'opération de développement touristique et ludique du site.

BTS a présenté un devis en plus-value pour 17 463,96 € et un en moins-value pour 22 407,00 €

CIRON MACONNERIE a présenté un devis en plus-value pour 52 095,11 € et un en moins-value pour 35 566,95 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte d'établir des avenants avec BTS : pour un montant de - 4 943,04 €, avec Ciron Maçonnerie pour un montant de 16 528,16 € et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires

## Session du 30 Mai 2022

### DECISIONS DU MAIRE

Dans le cadre de ses délégations de pouvoir, Monsieur Maire informe le conseil municipal que :

1/ Un prêt de 200 000€ a été contracté auprès de la Caisse d'Épargne pour financer les travaux du développement touristique de Bellebouche, pour une durée de 20 ans aux conditions suivantes :

Taux fixe : 1,67 % - Durée totale : 240 mois - Périodicité : Trimestrielle - Frais de dossier : 240,00 €.

2/ Considérant la nécessité de contracter une assurance dommage ouvrage pour la construction du bâtiment d'accueil, il a signé un contrat d'assurance (garantie de base obligatoire - dommage ouvrage) auprès de GROUPAMA pour un montant de 4 370 € TTC.

3/ Considérant la cession du fonds de commerce du CAFE RESTAURANT exploité dans ces locaux de M. Max Luc MEUSNIER à la Société HONORE CATERING représentée par M. Fabrice DUCAT, il a signé un bail commercial pour ces locaux avec la Société HONORE CATERING suivant les conditions du bail avec M. MEUSNIER Max.

## TRAVAUX

### 2022-4-1. Immeuble Le Bœuf Couronné : décision d'appel d'offres

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'acte d'acquisition du Bœuf couronné a eu lieu le 19 janvier 2022. Par délibération n° 2021-01-04 du 22 janvier 2021, il était chargé d'établir les demandes de financement nécessaires et le dossier d'appel d'offres afin de lancer la consultation des entreprises. Il présente le dossier de consultation des entreprises.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le dossier de consultation des entreprises.

### 2022-4-2. Eglise : demande de financement

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été prévu au budget 2022 des travaux d'entretien de l'église et notamment le remplacement de pièces de charpente dans le beffroi.

Il présente l'ensemble des devis :

Entreprise	travaux	Montant
GATAULT	Travaux sur Beffroi	3 395,11 €
GATAULT	Entretien toiture	16 653,74 €
GOUGEON	dépose et repose cloches	4 984,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>H.T.</b>	<b>25 032,85 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le plan de financement suivant :

organisme	Taux	Montant
Etat	50,00%	12 516,43 €
Département	20,00%	5 006,57 €
Commune	30,00%	7 509,86 €
<b>Total</b>		<b>25 032,85 €</b>

Sollicite des aides financières auprès de l'Etat et du Conseil Départemental, charge le Maire d'établir les demandes, l'autorise à faire procéder à la réalisation des travaux dès la réception des accords de financement.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022.

### 2022-4-3. Piscine : Avenant n° 2

Délibération ajournée

### 2022-4-4. Bâtiment d'accueil : Marché de travaux complémentaire lot menuiserie extérieures

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'entreprise BHM a été attributaire du lot n° 3 « Menuiseries extérieures » pour la construction du bâtiment d'accueil sur le site de Bellebouche. Les travaux sont terminés et il a été constaté la pose de menuiseries sur les ouvertures extérieures seraient nécessaires. Un devis a été établi par l'entreprise BHM pour un montant de 6 790.00 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte ce devis et charge le Maire de faire réaliser les travaux, autorise à signer tous les documents nécessaires. Les crédits sont inscrits au budget annexe « Bellebouche » 2022 opération : 24

### 2022-4-5. Bâtiment d'accueil : lot n° 2 avenant

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'entreprise BREMAUD a été attributaire du lot n° 2 « Charpente bois – couverture acier- bardage acier- bardage bois » pour la construction du bâtiment d'accueil sur le site de Bellebouche. Les travaux sont terminés et certains travaux n'ont pas été nécessaires. L'entreprise BREMAUD a présenté un devis en moins-value de 503.04 € H.T. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte ce devis et autorise le Maire à signer l'avenant n° 1 au lot n° 2 d'un montant de – 503.04 € H.T.

### 2022-4-6. Logements Rue Léon Joseph Bourreau et Cantine : Rénovation énergétique et mise aux normes

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 2021-06-02 du 15 novembre 2021 décidant les travaux de rénovation énergétique de la cantine et des logements du groupe scolaire ainsi que leur mise aux normes.

Il donne le résultat de l'appel d'offres :

N°	Lot	entreprise	Montant H.T.
2	Géothermie - Chauffage	Multitec	57 087,20 €
4	Plomberie	SOPCA	28 727,10 €
5	electricité	LABRUX SAS	14 535,05 €
6	Ventilation	SOPCA	5 308,46 €
7	Doublage	SARLBHM	89 520,00 €
8	Menuiseries extérieures et intérieures	SARLBHM	27 065,20 €
9	Peinture revêtement de sol	SARLBIDAULT	34 628,65 €
10	Carrelage Faïence	SARLJP TETOT	5 648,15 €
	<b>TOTAL</b>		<b>262 519,81 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accepte les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres ci-dessus
- Décide d'accepter les offres du bureau de contrôle SOCOTEC et de mission de maîtrise d'oeuvre  
Mission SPS pour un montant de 2 470.00 € - Missions diagnostic amiante avant travaux, plomb avant travaux, contrôle technique (L, LP, LE, SH, TH hab, HAND) pour un montant de 4 450.00 € - Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de 14 900 €
- Autorise le maire à signer les marchés ainsi que tous les documents nécessaires
- Sollicite des aides financières auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR, de la Région dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale, le Département dans le cadre d'une commune, un logement,
- Charge le Maire d'établir les demandes
- Accepte le plan de financement suivant :

Financement	Base subventionnable	Taux	Montant
<b>DETR</b>	284 383,81 €	48,00%	136 504,23 €
<b>1 commune 1 logement : Département 2 logements</b> (superficie 1 logement 76 m <sup>2</sup> )			30 400,00 €
<b>CRST</b>	100 823,00 €		
Aide CRST sollicitée (subvention de base) HT			50 411
bonification CRST (le cas échéant) HT			10 082
autofinancement		20,04%	56 986,04 €
<b>Total de l'opération</b>			<b>284 383,81 €</b>

Les crédits sont inscrits au budget 2022  
opération : 129

## TERRAINS SECTION F N° 651 ET 652

### 2022-4-7. Terrains section F n° 651 et 652

Le Maire expose au Conseil Municipal que le cabinet d'avocats chargé de la liquidation de la SCI SIMON a informé la commune que les terrains section F n° 621 et 652 vont être vendus. Ils sont situés dans la Zone artisanale de « La Caillauderie ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'acquérir ces 2 parcelles ( F 651 d'une superficie de 20 a 23 ca et F 652 d'une superficie de 21 a 77 ca) pour la somme de 4 200 € soit 1 € le m<sup>2</sup> et charge le maire de négocier. Il en rendra compte lors d'un prochain conseil municipal.

## LOCATION DE BUREAUX

### 2022-4-8. Location au service « Courrier » de la Poste

Le Maire expose au Conseil Municipal que le service « courrier » de la poste libère le local qu'il occupe pour la pause méridienne des facteurs au 2 Rue du bout du monde. Il souhaite louer la pièce au-dessus de l'agence postale « 4 Place Jean Moulin » et l'accès au sanitaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 1 Voix contre : Mme AYALA Natacha, 1 abstention : M.BECTARD Pascal, décide de louer la pièce située au 1er étage de l'immeuble situé 4 Place Jean Moulin au service « Courrier de la Poste » soit une superficie de 7.80 m<sup>2</sup> et l'accès au sanitaire moyennant la somme de 150 €/mensuel, charge le Maire d'établir le bail, l'autorise à signer tous les documents nécessaires.

### 2022-4-9. Location à la Communauté de Communes « Cœur de Brenne »

Le 1er adjoint expose au Conseil Municipal que la Communauté de Communes « Cœur de Brenne » souhaite louer les bureaux libres situés 1 Rue de la Mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour, décide de louer les bureaux situés 1 Rue de la Mairie à la communauté de Communes « Cœur de Brenne » moyennant la somme de 400 €/mensuel, charge le 1er adjoint dans le cadre de ses délégations, d'établir le bail et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.

## VENTE DE BOIS

### 2022-4-10. Vente de bois

Le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il a eu une offre d'achat pour une coupe de bois sur le site de Bellebouche, par l'entreprise ALLIANCE Forêts Bois aux conditions suivantes :

Coupe d'éclaircie :

Catégories de bois	Diam/Circ	Long	Prix HT
Déroutage Pin maritime 2m 65 φ 25-60 cm bois droit et sain	25.00	2.65	25,00 €/ST
charpente pin 3/4 φ 25 cm et plus bois droit	25.00	4.00	20,00 €/ST
Caissage Pin 2m40 φ 25 cm et plus	25.00	2.40	11,00 €/ST
Petit sciage Pin 2 m 40 φ 14-25 cm	14.00	2.15	10,00 €/ST
Trituration - Pin maritime 2 m 30 φ 7-60 cm	7.00	2.30	4,00 €/ST

La société ALLIANCE sera autorisée à retenir la CVO sur le montant des achats et de verser pour le compte de la commune, la contribution volontaire obligatoire (CVO). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le contrat proposé par ALLIANCE et donne tout pouvoir à M. Le Maire.

## CANTINE SCOLAIRE

### 2022-4-11. Cantine scolaire : tarifs 2022-2023

Considérant l'augmentation des produits alimentaires, Le maire propose d'augmenter le prix du repas pour l'année scolaire 2022-2023 de 0.05 €. Compte tenu de ces éléments, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable, fixe le prix des repas à compter du 1er août 2022 ainsi qu'il suit : Repas enfant : 3.50 €, repas adulte : 5.60 €

## ADHESION D'UNE NOUVELLE COMMUNE AU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME DE L'INDRE

### 2022-4-12. Adhésion d'une nouvelle commune

Par délibération du 31 janvier 2022, la Commune d'EGUZON-CHANTÔME a demandé son adhésion au Syndicat Mixte de Gestion de l'Assainissement Autonome dans l'Indre. Par délibération du 18 Mars 2022, le Comité du Syndicat a accepté, à l'unanimité, l'adhésion de cette nouvelle commune qui porterait à 226 le nombre des communes adhérentes, plus Châteauroux Métropole (14 communes). En application de l'article 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Conseils Municipaux des communes membres doivent se prononcer ensuite.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la commune d'EGUZON-CHANTÔME au Syndicat Mixte de Gestion de l'Assainissement Autonome dans l'Indre, approuve les statuts du Syndicat Mixte de Gestion de l'Assainissement Autonome dans l'Indre mis à jour en conséquence.

## DEMANDE DE SUBVENTION BRENNE TWIRLING CLUB

### 2022-4-13. Subvention « Brenne Twirling Club » et DM1 BP

Le Maire donne lecture d'une demande de subvention de l'association « Brenne Twirling Club » ayant pour objet : Présentation d'une inter-génération au championnat national UFOLEP, composée de 9 athlètes et d'une remplaçante à Châteauroux les 2 et 3 juillet 2022.

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022 sont insuffisants :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT* / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTE(S)	MONTANTS (€)	COMPTE(S)	MONTANTS (€)
Dépenses imprévues	022	-1 000,00 €		
Subventions de fonctionn. aux ass. & autres personnes de droit privé			6574	1 000,00 €
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		-1 000,00 €		1 000,00 €

Il approuve la décision modificative indiquée ci-dessus et accepte de verser une subvention de 880 € à l'association «Brenne Twirling Club ».

## MODALITES DE PUBLICATION DES ACTES PRIS PAR LA COMMUNE

### 2022-4-14. Modalités de publication des actes pris par la Commune

A compter du 1er juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur leur site Internet.

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune de Mézières-en-Brenne afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, le maire propose au Conseil Municipal de choisir la modalité suivante de publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel :

Maintenir la publicité par affichage sur le panneau dans le hall de la mairie, et sous forme électronique sur le site internet de la Commune (dès qu'il sera créé et actif).

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter la proposition du maire qui sera appliquée à compter du 1er juillet 2022.

## GUICHET NUMERIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

### 2022-4-15. Dématérialisation de l'ADS : Mise à disposition d'un télé service « Guichet numérique des autorisations d'urbanisme » GNAU pour la saisine par voie électronique des actes d'urbanisme

Vu la délibération du SDEI du 12 juillet 2021 approuvant les modalités d'accompagnement de la dématérialisation de l'instruction des actes d'urbanisme pour les communes membres,

Vu la délibération du SDEI du 23 Mars 2022 approuvant la convention relative à la mise à disposition d'un télé service « Guichet numérique des autorisations d'urbanisme »,

Au vu de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) de ce télé service définies dans le document figurant en annexe du présent rapport ;
- D'approuver la convention de mise à disposition de ce télé service aux communes adhérentes et figurant en annexe du présent rapport ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition du téléservice « Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme » pour la saisine par voie électronique des actes d'urbanisme.

Ayant entendu l'expose de Monsieur le maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) de ce téléservice, approuve la convention de mise à disposition de ce téléservice aux communes adhérentes, autorise le Maire ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition du téléservice « Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme » pour la saisine par voie électronique des actes d'urbanisme.

## DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET BELLEBOUCHE

### 2022-4-16. Décision modificative n°1 – Budget Bellebouche

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire, considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022 sont insuffisants, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT°/CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
<b>OP : EQUIPEMENTS DIVERS</b>				<b>800,00 €</b>
Autre matériel et outillage de voirie			21578 10	800,00 €
<b>OP : TOITURES BATIMENT FERME</b>		<b>800,00 €</b>		
Immo. Corporelles en cours -Construction	2313 26	800,00 €		
<b>DEPENSES-INVESTISSEMENT</b>		<b>800,00 €</b>		<b>800,00 €</b>

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

## Bonne retraite à Claudine ROY



Kathleen HERSELIN

Claudine ROY

Après avoir passé avec succès le concours de la fonction publique en 1980, Claudine intègre les services de la mairie de Mézières-en-Brenne le 1er novembre 1980 comme Agent de bureau puis en 1990 : Adjoint Administratif (par concours), promu Rédacteur en 2002 et enfin Attaché en 2008.

Claudine reste fidèle à la commune puisqu'elle y fait toute sa carrière. Mémoire de la commune, c'est avec sérieux et compétence indéfectible qu'elle assure les tâches administratives dans le respect strict de la réglementation.

Après 42 années de service, Claudine fait valoir ses droits à la retraite le 31 juillet 2022 et sera remplacée par Kathleen HERSELIN (déjà en poste à mi-temps depuis le 1er juin 2021, pour assurer la transition) à compter du 1er août 2022 à temps complet.

Nous souhaitons à Claudine une agréable retraite et à Kathleen un bon début de carrière à Mézières-en-Brenne.

## Naturalisation

La nationalité française a été accordée entre juin et décembre 2021 à une résidente de Mézières-en-Brenne par décret ou déclaration.

### Madame Falline OKOUO

Cette nouvelle française s'est vue remettre son décret de naturalisation au cours de la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française présidée par M. le Préfet Stéphane BREDIN, le mercredi 22 juin à 14h15 à la salle Barbillat-Touraine à Châteauroux.

Jean-Louis CAMUS, Maire de Mézières-en-Brenne, était présent.

Bientôt...

le site internet de Mézières en Brenne  
(en ligne courant juillet 2022)

dimanche 27 février

## La saison cycliste amateurs de l'Indre au départ de Mézières-en-Brenne

Nouvelle saison pour Jean-Pierre Gontier et le Véloclub de Châtillon-sur-Indre. «Depuis des lustres, nous ouvrons la saison sur route dans l'Indre, à Mézières-en-Brenne en proposant le prix Souvenir Jacky Hélicon. C'est une épreuve importante qui sert de test et permet aux coureurs de se rendre compte de leur niveau en sortant de leur préparation hivernale. »

Le parcours habituel tracé en triangle entre Mézières, Saint-Michel et Paulnay est un circuit de 15 km plutôt plat à parcourir sept fois (105 km). Le départ a été donné à 14 h 30.

La seule difficulté – s'il fallait en trouver une – c'est la relance à la sortie de Paulnay avant un long faux-plat de cinq kilomètres jusqu'à la ligne. Et il y avait du monde sur la ligne de départ ! « Le plateau est satisfaisant. 130 coureurs sont inscrits.

Une nouvelle fois, le prix souvenir Jacky Hélicon, l'homme aux 135 victoires, se joua au sprint avec un petit groupe. À ce petit jeu, le coureur de Saran Noam PATRIGEON se montra le plus rapide et s'offrit un magnifique cadeau : une première victoire pour une première course. Il s'est vu remettre la coupe par Jean-Louis CAMUS Maire de Mézières.



## Cérémonie du 8 mai 1945



En ce 8 mai 2022, dans chaque ville et village de France, sur nos places, squares et jardins municipaux, devant nos monuments aux morts et mémoriaux, nous commémorons le 77ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe avec une singularité toute particulière, en écoutant les douloureux échos du temps.

## Cérémonie du 18 juin 1940



82e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle. Commémorer cette date, c'est se souvenir du combat d'un homme pour la liberté et la grandeur de notre Nation, mais aussi de celles et ceux qui ont répondu à son appel, et au-delà de celles et ceux qui ont fondé la Résistance française.

Dans la mémoire collective, cet Appel est l'essence et le berceau de la Résistance, le point de départ d'un contre-gouvernement de la République face à la collaboration de ceux que le Général de Gaulle appelait « les gouvernants de rencontre ».

**MEZIERES EN BRENNE**

Place Jean Moulin (face à la mairie)

**Mercredi 13 Juillet**

Retraite aux Flambeaux 21h30

**FEU D'ARTIFICE**  
**23 h****GRAND BAL POPULAIRE**  
avec Amélic **BLANCHET****Jeudi 14 Juillet**

11h15 Centre de Secours - Revue des Pompiers

12h Cérémonie Monument aux Morts

12h15 vin d'honneur "Salle Tardivon"

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

Pour fêter le 14 juillet, et après deux années d'interruption, Mézières renoue avec la traditionnelle retraite aux flambeaux 13 juillet qui partira de la mairie à 20h30. Celle-ci sera accompagnée des démonstrations des athlètes du Brenne Twirling Club. Un mini-concert sera ensuite donné par les élèves de l'école de musique de Mézières-en-Brenne sur les marches de la mairie.

Un grand feu d'artifice sera tiré depuis la place du champ de foire à 23h et la soirée se poursuivra par le grand bal populaire gratuit animé par Amélic Blanchet qui aura lieu sous la Halle ou sur la place selon les conditions météorologiques. Pour rafraîchir les danseurs, le Brenne Twirling Club proposera diverses boissons à la vente.

Tous les ingrédients sont donc réunis pour passer une bonne soirée !

Le 14 juillet, les festivités se poursuivront avec l'exposition des véhicules des pompiers devant le centre de secours à partir de 11h15 puis par la cérémonie au monument aux morts avant de se terminer par un vin d'honneur à la salle Tardivon.

**LA BROCANTE DU 16 AOÛT FAIT SON GRAND RETOUR !**

Après une (trop !) longue période sans événements locaux pour cause de CoVid, la traditionnelle brocante/vide-grenier de Mézières-en-Brenne aura son édition 2022. Si elle se déroulera toute la journée comme à l'habitude en centre bourg, depuis le début de la rue de Pont Malientras jusqu'au bout de la rue du Château, en incluant les places du Général De Gaulle et Jean Moulin, quelques petites évolutions sont cependant à mentionner.

Ainsi des emplacements de 2 mètres linéaires numérotés seront proposés à 2 € l'emplacement. Il est bien évidemment possible d'en réserver plusieurs. Les emplacements situés devant les commerces macériens seront mis à la disposition des commerçants à titre gracieux.

Le plan des emplacements est disponible à la mairie. Leur réservation, accompagnée de leur règlement se feront à l'avance auprès de la mairie jusqu'au 12 août.

Pour le côté convivial, une animation musicale ambulante est également prévue lors de cet événement où nous espérons vous voir nombreux.



# Un bel été musical à Mézières



## Hors les murs

5 juin en l'église Sainte-Marie-Madeleine

Un jeune artiste talentueux au service de la Musique



La finale de Roland Garros et le long week-end de la Pentecôte n'ont pas empêché le public, désormais fidèle, de traverser le département ou, au contraire de venir à pied assister au concert Hors les Murs du Nohant festival Chopin ce dimanche 5 juin.

Les 24 anges musiciens peints sur le vitrail de la nef de la collégiale ont écouté, tout comme la centaine de personnes présentes, Viktor Soos, un jeune allemand de 25 ans, lauréat du Concours international R. Schumann en 2021.

Véritablement habité par les œuvres qu'il interprétait, Viktor a proposé à l'assistance des pièces de Johannes Brahms, Frédéric Chopin, Clara et Robert Schumann saluées par des applaudissements nourris et une ovation debout de l'auditoire.



Crédit photo Georg Tedeschi

Venu spécialement d'Allemagne pour deux concerts identiques, ce soliste l'avait interprété le matin même à Nohant pour en offrir le meilleur à Mézières l'après-midi.

Au nom de la municipalité qui soutient financièrement l'organisation de cette manifestation, Jean-Louis Camus a remis à Viktor un livre sur la Brenne.

Philippe Casemode, le fidèle transporteur et accordeur de piano du festival sans lequel rien de serait possible, a aussi été félicité pour les soins apportés à ce fragile instrument.

Nous remercions chaleureusement le père Souly pour la mise à disposition de l'église.



# Un bel été musical à Mézières (suite)

vendredi 22 juillet  
au Domaine de Bellebouche

jeudi 28 juillet  
collégiale Sainte Marie Madeleine

ACADÉMIE MUSICALE #3  
MUSIQUE AU FIL DE L'INDRE  
**LES CONCERTS #3 DE L'ACADÉMIE**  
*d'été*  
CONCERTS DES STAGIAIRES & DES PROFESSEURS

20  
22  
JUILLET  
2022

concerts GRATUITS en plein air

MERCREDI 20 JUILLET 18H30 PLACE DU CHAMP DE FOIRE PALLUAU-SUR-INDRE	VENDREDI 22 JUILLET 18H DOMAINE DE BELLEBOUCHE MÉZIÈRES-EN-BRENNE
--	--

Musique au fil de l'Indre  
www.aufildelindre.com

CONCERTS ORGANISÉS DANS LE CADRE DE MUSIQUE ET THÉÂTRE AU PAYS, AVEC LE CONCOURS DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE ET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

LE CHANT  
DES VOÛTES

ENSEMBLE ROSACE

CONCERTS DE  
MUSIQUE ANCIENNE

Églises de :

- Saint-Genou, dimanche 24 juillet 2022, 17h
- Paulnay, mardi 26 juillet 2022, 17h
- Mézières en Brenne, jeudi 28 juillet 2022, 17h

Réservation conseillée : 06 88 16 77 10  
libre participation aux frais

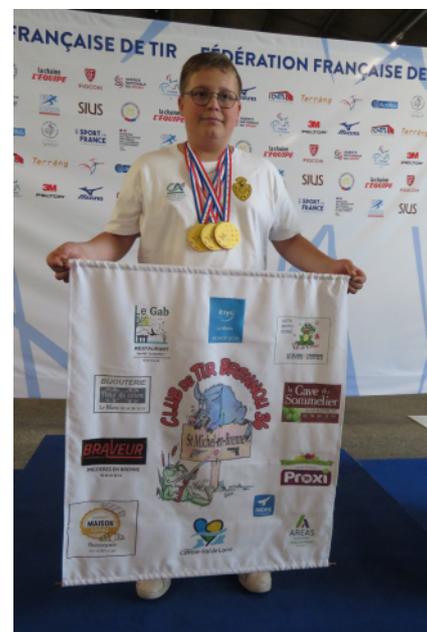
ne pas jeter sur la voie publique

## Un Macérien à l'honneur

### UN TRIPLE CHAMPION DE FRANCE À MÉZIÈRES EN BRENNÉ

Le week-end de l'Ascension, lors des championnats de France des Écoles de Tir Sportif 2022 qui se sont déroulés à Montluçon, le minime Thomas Truffier, licencié du Club de Tir Brennou de Mézières en Brenne, a décroché trois médailles d'or dans trois disciplines différentes. Bravo à lui et au collectif des entraîneurs qui lui ont permis d'arriver à cette performance.

(voir article complet page 53)



# Médiathèque

## Léon Boussard



La bibliothèque Léon Boussard a retrouvé une belle fréquentation du public : 3959 personnes sur l'ensemble de l'année 2021, comptant 83 nouveaux inscrits.

Ce public se compose de lecteurs réguliers, de tous les enfants des écoles maternelles et primaires qui viennent régulièrement emprunter et écouter une histoire et des personnes assistant aux multiples animations.

La régularité et la diversité de celles-ci contribue à fidéliser nos lecteurs très attachés également à l'efficacité du réseau Clic regroupant 13 bibliothèques : le service hebdomadaire des navettes est très apprécié ainsi que la possibilité pour les usagers de réserver en ligne ou d'emprunter voire retourner les livres sur n'importe quelle bibliothèque du réseau. Nous rappelons que l'inscription est gratuite.

Petit retour sur les activités de la médiathèque de janvier à mai 2022 :

Des Histoires à bruer, le 16 février, avec Sylvie, bénévole à Lire et faire lire :

Lecture de deux histoires animées par différents bruitages. Le public composé d'enfants et de parents ou grands-parents est devenu bruiteur à son tour en utilisant le tambour d'eau pour la pluie, le tuyau harmonique pour le vent, la boîte à tonnerre pour l'orage, chacun s'en donnant à cœur joie et participant activement à l'histoire racontée.



Une fois par mois, un atelier de calligraphie a réuni environ 5 à 6 personnes.



Pour le printemps de la poésie, des centaines de marque-pages avec poèmes ont été offerts aux usagers de la médiathèque les invitant à venir découvrir ce très beau spectacle « Musique et poésie », le 9 mars à la salle des fêtes de Mézières ; le public a été conquis par le jeu et la voix des 2 comédiens Isabelle Irène et Eric Malgouyres de la Compagnie Théâtre des deux sources qui ont interprété de nombreux poèmes tirés au sort, portés par la magistrale pianiste Sylvaine Wiart. Ce spectacle a été subventionné dans le cadre du PACT (projet artistique et culturel du territoire, signé entre le Parc naturel de la Brenne et le conseil régional du Centre).

La Conférence sur les dys « les connaître et s'adapter » animée par le docteur Pouhet a été proposée le samedi 26 mars par les Parenthèses familiales de la Médiathèque, à la salle des fêtes de Mézières et répondait à une forte demande. Une trentaine de parents ou professionnels ont pu bénéficier de cette action co-financée par la Caf et la mairie de Mézières. Des livres sur ce sujet ont fait l'objet d'achat par la bibliothèque. N'hésitez pas à venir les demander.

Un Atelier parent confiant sur « la santé et la sécurité du tout petit » a été animé par Isabelle Charpentier Michenot, puéricultrice et Marie Lagarde, ergothérapeute, à la médiathèque.

Cet atelier fait partie des nombreuses actions menées par le Parc de la Brenne et de ses partenaires autour des 1000 premiers jours. Voir leur site :

<https://www.parc-naturel-brenne.fr/le-parc/le-parc-en-action/developpement-local/territoire-et-sante/les-1000-premiers-jours-en-brenne>



A ne pas manquer, le samedi 1er octobre, le forum petit enfance qui aura lieu à la salle des fêtes de Mézières-en-Brenne.

Au cours de différentes conférences, Chantal Kroliczak nous a fait découvrir qui était Alfred Huet, le communal de Mézières.

D'ailleurs, pour ceux qui n'auraient pu venir aux différentes conférences proposées depuis octobre 2021, n'hésitez pas à venir emprunter, à la médiathèque, la biographie d'Alfred Huet rédigée par Chantal. Elle a également fait une présentation de Pompéi pour introduire la visite de l'expo sur les Volcans au Parc de la Brenne.

Vous souhaitez vous-aussi partager une connaissance ou un savoir-faire, venez-nous en parler. Tout peut s'organiser à la médiathèque.

Le groupe des lecteurs qui se réunit un mardi par mois présente à chaque fois ses différents coups de cœur. Si cela vous intéresse de rejoindre ce groupe très actif, parlez-en à votre bibliothécaire.

Depuis le mois de janvier, un programme culturel est commun aux 3 médiathèques de la communauté de communes Cœur de Brenne, Martizay, Azay-le-Ferron et Mézières-en-Brenne. Vous pouvez venir le chercher dans l'une de ces bibliothèques ou le recevoir par mail.

Voici le programme pour les mois de juin à août :

MÉDIATHÈQUES  
AZAY-LE-FERRON  
MARTIZAY  
MÉZIÈRES-EN-BRENNE

## PROGRAMME culturel

Les horaires de vos médiathèques changent pour l'été !  
Voir page 4

MOIS : JUIN-JUILLET-AOÛT 2022

### Juin

**EXPO**  
Photographies sur Solange Sand  
Aquarelles "A table !"

Expo interactive "Tout Lascaux"

**ANIMATIONS**  
Atelier danse intégrante (2ème session)  
Soirée "Doudou pyjama"  
"Les jardins au naturel"  
"Sylvie, et si tu nous lisais des histoires ?"  
Enquête numérique et interactive  
Fête de la Musique

Et toujours plein de jeux de société pour des moments conviviaux dans vos médiathèques !

### Juillet

**EXPO**  
Miniatures  
Photographies de chats  
"Observons les oiseaux"  
Peintures  
Vinyles

**ANIMATIONS**  
Atelier danse intégrante (3ème session)  
Escape Game  
Soirée Jeux

### Août

**EXPO**  
Peintures  
Enquête numérique et interactive  
**ANIMATIONS**  
Bal Trad

**Expo**

**Photographies**  
faisant revivre Solange Sand, la fille de George Sand.

**AZAY-LE-FERRON**  
Rencontre avec l'auteur le 01/06 à 15h.  
Expo visible du 01/06 au 01/07.

**EMPO INTERACTIVE**

**« Observons les oiseaux »**  
Avec cette exposition mêlant panneaux, réalité augmentée et supports pédagogiques, devenez un ornithologue en herbe et découvrez vingt oiseaux communs en Europe, remarquables par leur chant et leur comportement.

**MARTIZAY**  
Du 12/07 au 03/09.

**EMPO INTERACTIVE**

**« Tout Lascaux »**

Cette exposition multimédia et interactive grand public richement illustrée retrace toute l'histoire du chef d'œuvre préhistorique que constitue Lascaux, ornée magistralement il a 20 000 ans jusqu'à la réplique intégrale de Lascaux IV.

**AZAY-LE-FERRON**  
Du 19/05 au 15/06.

**EMPO INTERACTIVE**

**Peintures**  
Par M. Choine.

**AZAY-LE-FERRON**  
Du 13/07 au 23/08.

**Aquarelles**  
"A table !"  
Par Jacques Charansonnet.

**MARTIZAY**  
Vernissage le 11/06 à 11h, sur inscription au 02 54 37 87 86.  
Expo visible du 14/06 au 06/07.

**Photos de chats**  
Par M. Orts

**AZAY-LE-FERRON**  
Du 04/07 au 11/07.

**Miniatures**  
Par Elvire Fournier

**MÉZIÈRES-EN-BRENNE**  
Du 01/07 au 12/08.



## Animations

### LOISIRS

#### ENQUÊTE INTERACTIVE

#### « Qui a refroidi Lemaure ? »

#### Enquête numérique et interactive à la bibliothèque

Vous êtes stagiaire de police et devez découvrir à partir d'indices et de témoignages qui a tué Lemaure.



Une aventure à vivre en solo, entre ami-e-s ou en famille. Tablettes à disposition. Durée : 40 min.

**AZAY-LE-FERRON**

Du 15/06 au 07/09. Sur réservation.

### ÉDUCATION / SANTÉ

#### les parenthèses DE LA MÉDIATHÈQUE

#### Les jardins au naturel

Apprendre à faire un jardin pour soi-même ou avec ses enfants en respectant la nature, qu'on ait ou non un jardin (possibilité de jardins partagés). Avec Nathalie Policard, herbaliste.



Découvrir la permaculture avec "Les jardins de Brenne"

#### MÉZIÈRES-EN-BRENNE

Le 18/06 à 14h30, salle Tardivon puis visite des "Jardins de Brenne" à St-Michel à partir de 16h

#### Sylvie, et si tu nous lisais des histoires

Découverte de nouveaux kamishibai suivie d'un goûter.

**MÉZIÈRES-EN-BRENNE**

Le 22/06 à 15h15.

#### Soirée "Doudou pyjama"

Venez écouter les belles histoires de Sylvie « association lire et faire lire »

**MARTIZAY**

Le 10/06 à 19h30. Sur inscription.

### DANSE INTÉGRANTE

Ateliers de danse inclusive\* mêlant personnes valides et handicapées. Avec la danseuse et Chorégraphe Louise Cazy de la Compagnie Collectif Mondo.

\*Pour les personnes intéressées par les autres cycles de danse qui auront lieu à partir de septembre. Il est possible de venir assister à l'atelier en tant que spectateur, l'après-midi : il vous suffit pour cela de prévenir de votre présence en appelant le 02 54 39 40 97.

**TARIFS**  
40 € pour 15h de danse

**RÉDUCTION DE 50 % À PARTIR D'UNE 2ème personne de la même famille.**

**AZAY-LE-FERRON**

Sur inscription. Salle des fêtes d'Azay. Repas dans le sac. 2e atelier : mardi 8/06 > 9h45-12h/13h30-16h15. Prochain atelier : mercredi 06/07.

### Fête DE LA musique

**Hommage à Jean Ferrat.** Chansons interprétées par M. Houlet.

**Médiathèque Azay-le-Ferron**

**21 JUIN 2022**

**FÊTE DE LA MUSIQUE**

A partir de 18h  
Terrasse médiathèque

**ENTRÉE GRATUITE**

Le 21/06 à partir de 18h sur la terrasse de la médiathèque.

### Bal Trad

Le groupe **Décibal** puise son inspiration dans les traditions berrichonnes pour composer une musique au service de la danse. Musique trad' d'aujourd'hui, ciselée par la rencontre généreuse de ces quatre musiciens/danseurs.

**Médiathèque Louis-François Cassas d'Azay-le-Ferron**

2 rue des jardins d'Azay  
02 54 39 40 97  
bibliotheque-azayleferon@orange.fr

**Horaires :**  
Lundi : 10h-12 / 14h-17h30  
Mardi / Jeudi : 10h-12h  
Mercredi / Vendredi : 10h-12h / 14h-18h  
Samedi : 10h-12h (2e et 4e du mois)

**Fermeture du 15 au 20 août**

**MÉZIÈRES-EN-BRENNE**

Le 12/08 à partir de 20h sur la place de la mairie. Marché gourmand dès 19h30.

### Escape Game

#### "Panique dans la bibliothèque"

Compte tenu du succès rencontré en avril dernier, la médiathèque organise une deuxième session.

Votre mission ? Vous appuyer sur votre sens de l'observation, le travail d'équipe et votre esprit critique pour déconstruire une vague d'idées reçues diffusées par un groupe se faisant appeler « Les Obscurantes ». Mais attention, l'horloge tourne... Il vous faudra aller vite pour achever ce défi ! Par équipe de 3 à 7 joueurs.

**MARTIZAY**

Du 12 au 30/07.  
Sur inscription au 02 54 37 87 86.

### Soirée "jeux"

Jeux d'extérieurs à découvrir (môlky, jeu de palets, jeu de croquet, jeu du roi) et de nombreux jeux prêtés par la ludothèque du Parc de la Brenne.

**AZAY-LE-FERRON**

Le 01/07 à partir de 18h avec repas partagé.

---

### Jeux à disposition dans vos médiathèques de Mézières, Azay et Martizay

Pour tous les âges en partenariat avec la ludothèque du Parc de la Brenne. Venez en famille ou entre amis partager des moments de détente !

**Médiathèque Louis-François Cassas d'Azay-le-Ferron**  
2 rue des jardins d'Azay  
02 54 39 40 97  
bibliotheque-azayleferon@orange.fr

**Médiathèque de Martizay**  
4, bis rue de la poste  
02 54 37 87 86  
mediatheque@martizay.fr

**Médiathèque Léon Bousard de Mézières-en-Brenne**  
Espace Alvarado  
02 54 38 12 67  
bibliotheque@mezières-en-brenne.fr

**Horaires :**  
Lundi : 10h-12 / 14h-17h30  
Mardi / Jeudi : 10h-12h  
Mercredi / Vendredi : 10h-12h / 14h-18h  
Samedi : 10h-12h (2e et 4e du mois)

**Horaires :**  
Mardi / Mercredi / Jeudi : 10h-12h / 14h-18h  
Vendredi / Samedi : 10h-12h

**Horaires d'août :**  
Du Mardi au Samedi : 9h-12h

**Horaires :**  
Mercredi / Samedi : 10h-12h / 14h-18h  
Jeudi : 9h-12h / 16h-18h  
Vendredi : 10h-12h / 16h-18h

**Fermeture du 15 au 20 août**

[www.mediathequesdelabrenne.fr](http://www.mediathequesdelabrenne.fr)

Surtout, n'oubliez pas le Bal trad du 12 août, avec le groupe Décibal qui puise son inspiration dans les traditions berrichonnes pour composer une musique au service de la danse. Cette musique trad'd'aujourd'hui est ciselée par la rencontre généreuse de ces 4 musiciens danseurs. L'Entrée est libre.

Le bal trad se tiendra, sur la place Jean Moulin, près des Halles à partir de 20h et s'associe au marché gourmand organisé par LE MOULIN, ouvert, lui, dès 18h30 avec la possibilité de se restaurer sur place.

### Mézières-en-Brenne Place de la mairie

**BAL TRAD**

**12 Août 20h**

AVEC LE GROUPE **DECIBAL**

Le groupe Décibal puise son inspiration dans les traditions berrichonnes pour composer une musique au service de la danse. Avec énergie, ils mènent le bal. Et ne vous restez plus qu'à vous laisser apprivoiser par cette musique trad' d'aujourd'hui, ciselée par la rencontre généreuse de ces quatre musiciens/danseurs.

**cdc** **INDRE**

Contact : Médiathèque de mézières-en-brenne  
bibliotheque@mezières-en-brenne.fr / 02 54 38 12 67

Pour en savoir plus sur les activités de votre médiathèque, vous pouvez consulter son site facebook -mediatheque mezières officielle mais également le blog de Philippe Gitton – brenne-au-cœur.com qui vous informe de l'ensemble des actions culturelles et sportives des communes du Cœur de Brenne.

## DES ANCETRES DE L'AUTOMOBILE A MEZIERES-EN-BRENNE

Il faisait très (trop !) chaud ce vendredi 17 juin après-midi lorsque les participants à la 10ème randonnée en Brenne des ancêtres automobiles, organisée par le club des automobiles anciennes de l'Indre ont fait une halte à Mézières-en-Brenne pour un rafraîchissement bienvenu sous la halle.



De magnifiques machines tout droit issues de l'histoire de l'automobile (au total 25 ancêtres de l'automobile, datant d'avant 1914, et 15 voitures anciennes datant de 1920 à 1930), rénovées avec passion, ont pu ainsi être admirées par les rares passants qui avaient fait l'effort de mettre le nez dehors par plus de 40°C !



Tout un symbole que de voir ces anciens véhicules à Mézières-en-Brenne où vient de démarrer l'expérimentation de la navette autonome !

CATHY LUCHINI

## Le célèbre jeu des 1000 € de France Inter s'invite à Mézières-en-Brenne



C'est avec un immense plaisir que la commune de Mézières-en-Brenne accueillera Nicolas Stoufflet et son équipe le **23 novembre** prochain pour l'enregistrement de l'émission « le jeu des 1000 € ».



Mention obligatoire : Radio France / CHRISTOPHE ABRAMOWITZ

Ce jeu radiophonique créé en 1958 par Henri Kubnick, et diffusé du lundi au vendredi à 12h45, reste l'une des émissions-phares de France Inter, et la plus écoutée de toutes les radios métropolitaines. A noter que la première émission avait eu lieu le 19 avril 1958, dans un chapiteau dressé sur la place du marché au Blanc ! Enregistré dans les communes de France, ce jeu est basé sur des questions de culture générale, toutes envoyées par des auditeurs.

Les candidats sont sélectionnés sur place à l'heure des enregistrements. Le jeu est ouvert à tous, sans inscription ni obligation de participer. Les enregistrements se font en présence du public.

Les enregistrements auront lieu à la salle des fêtes de Mézières-en-Brenne. Cinq émissions seront enregistrées : trois à 17h00 et deux à 18h30. Une émission est spécifiquement dédiée aux jeunes de 12 à 18 ans (enregistrement à 18h30).

N'hésitez pas à venir assister et pourquoi pas participer pour tenter de remporter les 1000 € mis en jeu !

### Informations pratiques

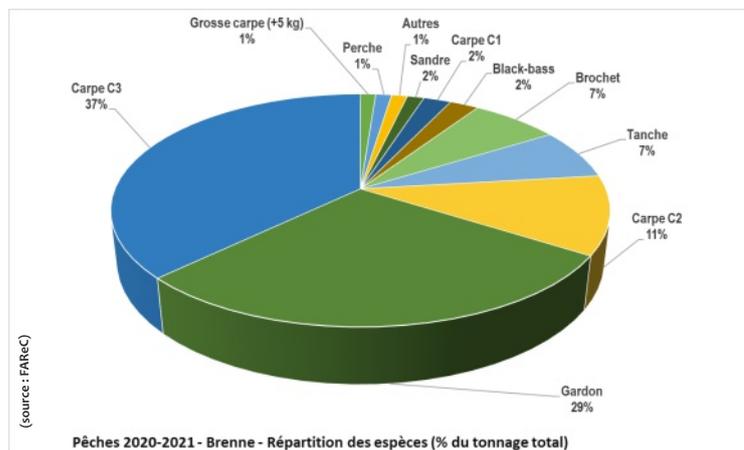
Enregistrements du mercredi 23 novembre à la salle des fêtes de Mézières-en-Brenne.

Sélections et enregistrements à 17h00 (Adultes) ET sélections et enregistrement à 18h30 (Jeunes + Adultes). Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

## La pisciculture d'étang : une activité locale toujours dynamique

La Fédération Aquacole de la Région Centre, dont les bureaux se situent à Mézières-en-Brenne, a récemment organisé une réunion de bilan annuel sur la pisciculture d'étang qui a permis de présenter les chiffres de production de la saison de pêche 2020/2021 (les chiffres de la saison 2021/2022 sont actuellement en cours de collecte).

La région Centre-Val de Loire se compose de trois zones historiques de pisciculture d'étang : la Brenne (36), la Sologne (41-18 et 45) et le Val de Loire (37). Ce sont ainsi environ 5000 hectares d'eau qui sont encore exploités aujourd'hui dont plus de 4000 sur la zone Brenne. Le tonnage pêché au niveau régional s'élève à 984 T dont 93% pêchés en Brenne.



La production pêchée est encore aujourd'hui majoritairement composée de carpe adulte de 3 étés pour 37%, puis de gardon (29%) et enfin de carpe de 2 étés (appelée nourrain) pour 11%. Viennent ensuite tanche (7%), brochet (7%) et le reste des autres espèces (black bass, sandre, perche...).

Les débouchés de la pisciculture d'étang en région Centre-Val de Loire sont pour l'essentiel régionaux (41%) et nationaux (53%). La filière pisciculture d'étang est accompagnée depuis 2019 par un dispositif régional appelé Cap filière, ce qui permet aux acteurs d'obtenir

des aides notamment lors de l'achat de matériel de production ou de pêche. Ce dispositif permet également de financer en partie un poste d'animation de la filière (poste basé à Mézières-en-Brenne).

La Fédération Aquacole a également participé à un programme sur les zones humides financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans lequel elle portait une action dédiée à l'élaboration d'un protocole permettant d'évaluer de manière fiable et répétable l'impact des vidanges de chaînes d'étang sur les cours d'eau. Il s'agit en effet d'un sujet qui n'avait à l'heure actuelle pas suscité l'intérêt des scientifiques et sur lequel très peu d'éléments étaient disponibles.

Une étude originale et innovante d'une durée d'un an a donc été réalisée par un bureau d'étude spécialisé sur le bassin versant de l'Yoson et plus particulièrement en aval de la chaîne d'étangs de Bellebouche (donc en partie à Mézières-en-Brenne) Elle a permis de déterminer que les vidanges de chaînes d'étang pourraient avoir un effet similaire à une crue naturelle sur la morphologie du cours d'eau et ses caractères hydrologiques et biologiques. Le protocole proposé semble pertinent et attend d'être déployé afin d'obtenir encore plus de données et ainsi mieux comprendre l'effet du cycle complet des étangs (remplissage/vidange) ainsi que les possibles effets de leur gestion (type de vidange).

### Et si on mangeait de la carpe ?

**La recette la plus facile à réaliser pour apprécier la carpe est tout simplement la frite de carpe.**

Il en existe d'ailleurs de nombreuses versions mais voici une recette de base qui devrait permettre à n'importe quel cuisinier de la réaliser sans difficultés.

Se procurer des goujonnettes de carpes prédécoupées (pour l'apéritif compter environ 100g par personne et en plat principal 200-250g minimum).

Bien essuyer les frites de carpe et les fariner. Mettre dans l'huile très chaude de la friteuse pendant 4 mn environ.

Les sortir et les mettre en attente sur un plat.

Juste avant de servir, les remettre dans l'huile très chaude pendant 3-4 mn.

Etaler dans un plat sur du papier absorbant, saler et poivrer.

A l'apéritif, vous pouvez préparer un bol de fromage blanc de chèvre battu mélangé avec du Tabasco.

Se servir avec les doigts et tremper les goujonnettes dans le fromage blanc.

Les frites de carpes doivent être dégustées bien frites afin qu'elles soient croustillantes.

Bon appétit !



Marie-Laure VÉRITÉ - Secrétaire-Comptable  
secretariat@smabcac.fr  
02.54.38.17.32

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise  
2 rue du Bout du Monde, 36290 Mézières-en-Brenne  
www.smabcac.fr

## Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise

Comme les habitants de Mézières en Brenne ont pu le constater, le SMABCAC occupe depuis le 1er mai les locaux de l'ancien bureau de poste situé 2 rue du Bout du Monde. Vous pouvez toujours nous contacter aux numéros de téléphone et mails suivants :

- Technicien Claise : Alban MAZEROLLES – bassin.claise@smabcac.fr – Port : 06-79-57-78-18
- Technicienne Creuse : Anaïs TRINQUART – bassin.creuse@smabcac.fr – Port : 07-72-25-11-29
- Technicien Anglin : Guillaume BOIREAULT – bassin.anglin@smabcac.fr – Port : 06-28-19-15-13

### L'Espace Naturel Sensible les Prés du Canal

Dans le cadre d'un programme de restauration de la ripisylve, le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise procède à des travaux de gestion des arbres riverains de la Claise sur l'espace naturel sensible. Une intervention d'abattage d'une partie des arbres aura lieu dans les prochaines semaines. Elle sera réalisée par du personnel mis à disposition du SMABCAC qui sera équipé d'un tracteur forestier et de treuils.



Cette intervention est nécessaire pour préserver les berges de la rivière. Certains arbres sont devenus trop gros et le système racinaire superficiel de certaines essences présente aujourd'hui des risques de chute à travers la rivière comme c'est arrivé à plusieurs reprises ces dernières années. D'autres arbres dépérissent ou sont morts, leur enlèvement est indispensable pour assurer la sécurisation des promeneurs et vététistes qui utilisent régulièrement ce sentier.

Des panneaux de chantier seront posés par le personnel lors des travaux, nous invitons les utilisateurs du site à ne pas courir de risques et à éviter de passer sur les zones de travaux en cours.

# Les Commerces et Entreprises

<b>DESTINATION BRENNE</b>	<b>Bureau d'informations touristiques</b>	<b>4 place Jean Moulin</b>	<b>02 54 39 29 08</b>
---------------------------	---	----------------------------	-----------------------

## HEBERGEMENTS

<b>HOTEL Le Bœuf couronné **</b>	8 chambres	place du Général de Gaulle	02 54 38 04 39
<b>LE MOULIN</b>	Gîtes de séjour et de groupe	1 rue du Nord	02-54-38-12-24
<b>Domaine de Bellebouche</b>	Village Vacances	Base de loisirs de Bellebouche	02 54 38 28 28
<b>Camping CAP sur la Brenne **</b>	Base de loisirs de Bellebouche	Base de loisirs de Bellebouche	02 54 38 28 28
<b>Camping municipal</b>	Accueil 1 rue du Nord	route de Châteauroux	02-54-38-12-24

## RESTAURANTS

<b>BAR DE LA PLACE</b>	Bar, Brasserie, PMU	1 place du Général De Gaulle	02 54 38 72 44
<b>LE BŒUF COURONNE</b>	Cuisine traditionnelle et du terroir	place du Général de Gaulle	02 54 38 04 39
<b>PLUME CANE</b>	Ferme Auberge	37 Rte de la Gabrière	06 82 13 70 38
<b>LE BELLEBOUCHE</b>	Cuisine traditionnelle	Base de loisirs de Bellebouche	02 54 37 74 40

## LOISIRS

<b>BRENNE DECOUVERTE KARTING</b>	karting, laser-game, découverte de la brenne en voitures électriques	Les Grandes Salles	02 54 38 10 27
<b>LE MOULIN</b>	Location de vélos, salle d'exposition	1 rue du Nord	02-54-38-12-24

## ALIMENTATION

<b>MARCHE du jeudi</b>	Toute l'année	place Jean Moulin	
<b>LE PETIT MARCHE</b>	Epicier, primeur	6 place du Général de Gaulle	02 54 38 54 06
<b>Supérette PROXI</b>	Fabrice RIBOTON - Supérette	10 rue de l'Eglise	02 54 28 56 02
<b>LES DELICES DE BRENNE</b>	Mathieu DOEUFF - Boucherie-Charcuterie	3 place du Général De Gaulle	02 54 38 01 74
<b>BOULANGERIE PATISSERIE</b>	Olivier BARBET - Boulangerie-Pâtisserie	4 rue de l'Eglise	02 54 38 02 19
<b>LE SANGLIER HIRSUTE</b>	Table-chambres d'hôtes et école de cuisine végétale et durable	11 rue de l'Ouest	06 13 38 57 81
<b>NOISERAIE PRODUCTION</b>	David PASCAL - Pralinés et pâtes à tartiner	47 route de Chatillon	02 54 28 67 67

## GARAGES

<b>AUCUY Yannick</b>		La Chapelle des Salles	02-54-38-14-13
<b>BRENNE AUTO SERVICES</b>	MORLAT Olivier Station-service, garage	8 rte de Saint-Michel-en-Brenne	02 54 38 00 02
<b>GARAGE BARRE</b>	Joël BARRE Entretien, réparations autos	1 rue du Bout du Monde	02 54 38 19 28

## ENTREPRISES – COMMERCE – ARTISANS

<b>APAJH</b>	Entreprise adaptée espaces verts	24 route de Châteauroux	02 54 38 18 51
<b>CELLERIN Philippe</b>	Maçonnerie, couverture	route de la Gabrière	02 54 38 12 18
<b>CISEAUX DE BRENNE</b>	Léa CHAUSSE - Salon de Coiffure	2 rue du Pont Malientras	09 82 45 01 88
<b>CHESNE Guillaume</b>	Maçonnerie générale, rénovation	La Roche Marteau	06 81 58 76 45
<b>E.E.I DUBREUIL</b>	Maintenance industrielle, électromécanique	La Caillauderie	02 54 39 22 32
<b>FER METAUX RECYCLAGE 36</b>	Éric RENARD - récupérateur de métaux et location de benne	ZA des Noraies	07 87 42 90 73
<b>LOVI LIGHT</b>	Bruno LOVISONNE - Création de luminaires	2 place Jean Moulin	06 89 77 99 19
<b>LIBRAIRIE CŒUR DE BRENNE</b>	Karen MAHOUDEAU - Tabac, presse, librairie, cadeaux	4 rue du Pont Malientras	02 54 38 04 53
<b>METALBRENNE SARL</b>	Denis GUILLON - Métallerie, serrurerie	20 route de Châteauroux	02 54 38 07 72 06 84 95 11 30
<b>OPTI AMENAGEMENT</b>	Thomas BOUY - Fabrication de caisses de transport pour chiens, mobilier divers	Zone d'activités des Noraies	02 54 37 58 14
<b>SCIAGE DU BERRY</b>		Zone d'activités des Noraies	02 54 38 11 59
<b>TRANSAXIA France</b>	Agence immobilière	place du Général de Gaulle	02 14 00 05 89
<b>THELEM ASSURANCES</b>	Gabriel BERGER	16 rue du Faubourg de l'Ouest	02 54 38 07 62
<b>VILLEMONT</b>	Nutrition animale, jardinage, chasse-pêche	22 route de Châteauroux	02 54 38 15 11

## PISCICULTEURS

<b>EURL BOELY PISCICULTURE</b>	Pisciculture pêche étang	Etang de Cousin	06 31 66 24 89
<b>LEBOSSÉ Jean-Claude</b>	Pisciculture	Les Loges de Cousin	06 72 99 57 97

*Si vous souhaitez voir figurer votre entreprise implantée sur Mézières-en-Brenne, contactez la mairie*

**L'équipe de la Brenne Box s'agrandit et son offre de services aussi.  
Bienvenue à Emilie qui vient renforcer la France Services au côté de Marina.**



## Espace France Services

Marina et Emilie vous accompagnent, vous orientent dans vos démarches administratives (Pôle Emploi, CAF, MSA, CPAM, CARSAT Retraite...).

Emilie accompagne les personnes anglophones.

Renseignement au 02 54 38 59 46 ou france-services@coeurdebrenne.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi et Jeudi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi et Vendredi : 14h00 à 17h00

## Télétravail / CoWorking

### Le 1er espace de coworking rural en Berry !

Vous êtes indépendant ou télétravailleur et vous recherchez un bureau ou une salle de réunion ?

Renseignement au 02 54 38 59 46 ou brenne-box@coeurdebrenne.fr

## Formation Numérique / Fablab Mobile

Vous pouvez aussi retrouver **Jean-Bernard et Aurélie** pour vous former et apprendre à utiliser smartphone, tablette, PC et même des robots et des imprimantes 3D... Un Fablab Mobile vient d'être créé pour vous initier à toutes ces nouvelles technologies. Dès la rentrée, retrouvez différents ateliers :

- **les ateliers numériques jeunes** où il sera possible d'apprendre à coder, à utiliser une imprimante 3D, la robotique. Les jeunes à partir de 11 ans peuvent s'y inscrire.
- **les ateliers parents / jeunes pour créer une console de jeux.** Avez-vous déjà joué à super Mario, à Pong ou d'autres anciens jeux ? durant 1h30 et plusieurs séances nous partagerons un moment tech et convivial.
- **les formations numériques. Différentes formations sont proposées :**
  - Les formations débutant sur PC** où nous reprenons les bases de l'informatique, allant de la manipulation de la souris et du clavier, à la gestion des fichiers et dossiers, à internet et la gestion des mails.
  - Les formations sur Smartphone et Tablette** où nous vous voyons les bases de la prise en main de la tablette, à la gestion des photos, à la manipulation d'un GPS, à la gestion de fichier sur smartphone. D'autres thématiques peuvent être proposées.
  - Les formations sur en Atelier Libre.** Elles sont destinées aux personnes ayant acquises les bases de l'informatique. Le concept: proposer lors du 1er cours des thématiques suivant vos besoins. Elles seront listées et ensuite hiérarchisées tout au long de l'année. Les séances durent 2h.

L'ensemble de l'offre de service de la Brenne Box est soumis à abonnement, hors France Services (service gratuit), soit 30 euros pour les habitants de la CdC et 50 euros pour les habitants hors CdC. L'abonnement est valable de septembre à septembre et permet d'accéder aux formations et aux ateliers Fablab. Pour toutes informations complémentaires ou inscription, contacter la Brenne Box au **02 54 38 59 46**.



## TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

### L'extension des consignes de tri c'est parti !

Au 1<sup>er</sup> juin prochain, nous serons officiellement en extension des consignes de tri.  
Un tri plus simple avec une seule règle : **TOUS les emballages et TOUS les papiers se trient.**

Le mémo tri au dos de ce courrier sera à conserver. Affiché sur votre frigo ou tout autre endroit à votre convenance, il vous permettra d'adopter le bon geste et de retrouver les principales nouveautés.

### Quelles sont-elles ?

Tout d'abord les emballages plastiques comme les pots, les barquettes et les films doivent désormais rejoindre le sac jaune.

Ensuite, nous avons tous les petits aluminium (capsules de café, opercules, plaquettes de médicaments) et les petits aciers (collier de bouteille de mousseux, capsules de bières, opercules) qui se trient également dans le sac jaune.

Enfin, la collecte des papiers se fait avec les emballages. Attention, les absorbants et les mouchoirs ne sont pas des papiers à trier. Ils doivent être compostés autant que possible ou mis dans le sac noir avec les couches, les protections hygiéniques, les brosses à dents et les autres déchets ultimes non compostables. Un autre point de vigilance à respecter, il faudra trier ses papiers dans les sacs jaunes au fil de l'eau afin de ne pas trop les alourdir. Pas de sacs ne contenant que du papier !

Nous sommes à un tournant dans la gestion de nos déchets ménagers. Les avancées comme cette simplification et extension de nos consignes de tri, sont des outils qui nous permettent de réduire significativement notre empreinte environnementale. Alors, je compte sur l'adhésion de chacun d'entre vous pour que TOUS les emballages et TOUS les papiers se retrouvent dans les sacs jaunes et ne finissent plus enfouis. Dès lors, une seconde vie pourra leur être donnée.

Par avance, merci pour votre geste de tri.

Le Président de la Communauté de Communes

Jean Louis CAMUS



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI  
**GUIDE DU TRI** [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)



Communauté de Communes  
Coeur de Brenne  
1 rue du prieuré  
36290 Saint-Michel-en-Brenne

02 54 38 18 60 - [cdc@coeurdebrenne.fr](mailto:cdc@coeurdebrenne.fr)

[www.coeurdebrenne.fr](http://www.coeurdebrenne.fr)



**Ne pas laver les emballages**  
(cela gaspille de l'eau)

les consignes évoluent  
**Un tri + simple**

**Je mets dans le sac jaune**

**TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON ET TOUS LES PAPIERS**



Magazines, prospectus, journaux, papiers de bureaux, courriers, livres, cahiers, sacs en papier, boîtes et suremballages carton, briques (avec bouchons)



Je mets dans le **sac noir** les **mouchoirs** et les **sopalins**

**TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL**



Conserves, aérosols vides, barquettes, canettes, boîtes, couvercles, capsules de café, petits contenants, plaquette de médicaments, opercules

**TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE**



Bouteilles, flacons, pots, blisters, emballages sous vide, barquettes, sacs, sachets, tubes, sur-emballages, films plastique

**Je dépose dans les colonnes à verre**



Bouteilles, bocaux et pots en verre

**Je dépose à la déchetterie**

Cartons bruns d'emballages



**TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !**

## Repas à domicile



### Ce service est assuré par le personnel de la CDC

Christelle GOUDEAU ou Laurence TONOLO (téléphone: 06.08.52.09 61)

C'est un service pratique et souple utilisé pour quelques jours seulement ou pour de longues périodes.

Après une simple inscription auprès d'Isabelle AUCUY, de Catherine CHILLOU ou du personnel du service de portage, un repas varié et équilibré pourra être livré à la personne quel que soit son âge qui en fait la demande.

### Renseignements et inscription

Isabelle AUCUY

Catherine CHILLOU

Christelle GOUDEAU ou Laurence TONOLO

Téléphone : 02 54 38 18 60

Téléphone : 02 54 38 59 47

Téléphone : 06 08 52 09 61

Email : [cdc@coeurdebrenne.fr](mailto:cdc@coeurdebrenne.fr)

Email : [finances@coeurdebrenne.fr](mailto:finances@coeurdebrenne.fr)

### Principes de fonctionnement de ce service :

#### Qui ?

Ce service s'adresse à toutes les personnes qui le désirent et quel que soit son âge, ne souhaitant ou ne voulant pas cuisiner, aux personnes âgées, handicapées, convalescentes...

#### Quoi ?

Plateau repas comprenant, un potage, une entrée, un plat de résistance, un fromage, un dessert et du pain.

#### Quand ?

Les repas sont livrés tous les jours sauf les dimanches et jours fériés. Cependant, un repas peut être prévu pour les dimanches et jours fériés qui seront livrés la veille.

#### Comment ?

Pas d'obligation dans le temps. Pour quelques jours ou à l'année, toutes les commandes sont prises en compte sur simple inscription par téléphone.

Il est impératif de prévenir 2 jours avant pour commander ou décommander un repas, par téléphone, à la CDC ou au personnel qui assure la livraison.

#### Combien ?

Le plateau repas est facturé 9 € depuis le 1er janvier 2021.

#### Règlement ?

Facture mensuelle établie en début du mois d'après la livraison. Possibilité d'un prélèvement automatique le 11 du mois suivant.





## Initiative Brenne à 30 ans !

30 ans et un nouveau Président ! Joël Darnault qui succède à Alain Jacquet, qui a présidé avec brio Initiative Brenne depuis 11 ans ! Merci à lui pour sa disponibilité et son dévouement. 30 ans, c'est aussi 1000 prêts d'honneurs, près de 2 000 emplois créés ou maintenus sur le territoire et 7 300 000 € de fonds prêtés.

À l'occasion de cet anniversaire, l'Assemblée générale s'est tenue en soirée jeudi 2 juin à Mézières-en-Brenne, en présence Patricia Lexcellent, déléguée Générale d'Initiative France et de Stéphane Adam, Coordinateur Développement Economique Durable à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.



Deux visites d'entreprises ont été organisées :

- Noiseraie Production : Fabrication de pâtes à tartinée à Mézières-en-Brenne. Merci pour la dégustation de pâtes à tartiner qui a suivi la visite ! Vous connaissez peut-être le chokenut que l'on trouve enbiocoop et bien c'est fabriqué chez nous.

- Les Jardins de Brenne, à Saint-Michel-en-Brenne. Entreprise parrainée par Dominique Devinat, Lauréate Concours Innover à la campagne 2021.

Une centaine de personnes a participé à l'assemblée Générale, au cours de laquelle 3 remises officielles de chèque ont été organisées :

- Le Petit Colis, entreprise créée par Emeline Deligeon : colis surprise & Boutique en ligne 100 % français et éthique, à Tournon-St-Martin,

- Céline Ô naturel, entreprise créée par Céline Barnaud : naturopathie, réflexologie plantaire, access Bars, Reiki, Fleurs de Bach, Sauna, Bain de Flottaison, à Mézières

- Du Corps à L'esprit entreprise créée par Sandra André : Soins bien-être et beauté – Sophrologie – Massages, à Tournon-St-Martin, marrainée par Joëlle Fenestraz.

**Vous avez une idée, un projet, faites-vous accompagner**

**Contact Initiative Brenne : Cécile Gagnot, Directrice,**  
02 54 28 12 14 ou 06 45 47 20 82  
cecile.gagnot@initiative-brenne.fr



## Rendez-vous Dimanche 25 septembre à Mériigny pour une échappée à vélo !



Cette année, le Parc naturel régional de la Brenne invite les curieux à prendre leur vélo pour aller à la découverte des richesses de la vallée de l'Anglin. Deux balades en vélo - au choix - ponctuées de haltes découverte.

Départ de 9h30 à 11h, circuit à la journée et de 13h à 14h30, parcours famille alliant vélo et canoë, La Rochebellusson.

Marché de producteurs locaux le midi.

Location de vélos sur réservation

**Rens. 02 54 28 12 13.**

**Programme détaillé [www.parc-naturel-brenne.fr](http://www.parc-naturel-brenne.fr)**

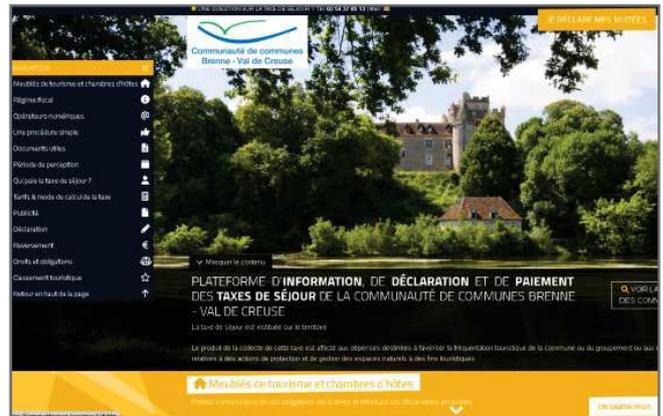
## Du nouveau pour la collecte de la taxe de séjour sur le Parc naturel régional de la Brenne

Chaque hébergeur touristique doit collecter la taxe de séjour auprès des touristes qui séjournent chez eux. Celle-ci permet le développement de l'attractivité touristique de notre territoire.

Les propriétaires d'hébergements touristiques étaient habitués à recevoir chaque semestre une grille pour déclarer et reverser la taxe de séjour collectée. Pour que la procédure de déclaration et de reversement soit simple et plus rapide, les communautés de communes Marche Occitane-Val d'Anglin, Brenne-Val de Creuse, Cœur de Brenne et Val de l'Indre-Brenne ont créé des plateformes web sur lesquelles, il est possible de trouver toutes les informations administratives, les références législatives et réglementaires en vigueur ainsi que les modes de calculs.

- <https://brennevaldecreuse.taxesejour.fr>
- <https://mova.taxesejour.fr>
- <https://coeurdebrenne.taxesejour.fr>
- <https://valdelindrebrenne.taxesejour.fr>

Chaque mois, la plateforme invitera les hébergeurs à déclarer le nombre de nuitées effectuées dans son ou ses établissement(s) le mois précédent ainsi que le montant de la taxe de séjour.



À partir des données communiquées chaque mois, les sommes à reverser seront automatiquement calculées chaque fin de semestre sur un état récapitulatif accessible depuis le compte personnel de l'hébergeur qui pourra procéder ensuite au versement de la taxe de séjour. La plateforme est ouverte depuis le 20 juin dernier. Si vous avez des questions et que vous préférez les poser à un humain, vous trouverez sur la plateforme correspondant au lieu d'implantation de votre hébergement touristique, les coordonnées des contacts des personnes qui pourront vous aider : bureau d'information touristique situé près de chez vous.

Cet été, pars en vacances avec

# LA LUDOTHEQUE

DU PARC NATURAL REGIONAL DE LA BRENNES

à la Maison du Parc 10h-17h30

**JEUDI 7 JUILLET**

- ★ Animation connaissance du poney / de 4 à 12 ans  
Quizz animal et après-midi démonstration de dressage  
Avec *Dreams of colours*
- ★ Atelier jeux spécial séniors - 14h30

Apportez votre pique-nique  
ou déjeunez  
à l'espace dégustation.  
Pensez à réserver au  
02 54 28 53 02

**HORAIRES LUDOTHEQUE**

Mardi : 9h30-12h  
Mercredi : 9h30-12h / 14h-18h  
Jeudi : 9h30-12h  
Samedi 2 juillet : 9h30-12h30  
Fermeture du 3 août  
au 5 septembre 2022  
\* Attention la ludothèque sera fermée  
les jours d'animation au Parc !

**MARDI 12 JUILLET**

- ★ Construction de petits véhicules en bois / de 5 à 12 ans  
Animé par la maison des jeux de Touraine

Animations sur toutes les dates

- + Espace zen et lecture
- + Jeux pour tout-petits
- + Jeux de société
- + Jeux d'eau
- + Espace animaux
- + Espace jeux de construction
- + Petits bricolages

Pour petits  
ados, adultes,  
séniors

**JEUDI 28 JUILLET**

- ★ Animation connaissance du poney / de 4 à 12 ans  
Quizz animal et après-midi démonstration de dressage  
Avec *Dreams of colours*
- ★ Animation kim'odeur et fabrication de lessive / en famille  
Ma maison au naturel  
Avec le CPIE

**MERCREDI 20 JUILLET**

- ★ Atelier musique - *Matin*  
Affiche la couleur avec *Martin Socko Moukoko*
- ★ Animation Poterie / de 3 à 99 ans  
Tour et Modelage avec *Manon Lacoste, Céramiste*
- ★ Découverte d'expériences scientifiques / de 3 à 99 ans  
Animé par les Petits débrouillards

**JEUDI 28 JUILLET**

- ★ Animation connaissance du poney / de 4 à 12 ans  
Quizz animal et après-midi démonstration de dressage  
Avec *Dreams of colours*
- ★ Animation kim'odeur et fabrication de lessive / en famille  
Ma maison au naturel  
Avec le CPIE

**MARDI 2 AOUT**

- ★ Lecture par la bibliothécaire du Blanc - *Matin*
- ★ Animation Cirque / de 3 à 99 ans  
Initiation avec *Véronique de Toutazimut*
- ★ Animation impression végétale / de 3 à 99 ans  
Lumin'essence des plantes avec *Marie - Christine Legendre*



## Systeme d'information sur les **ARMES**

Vous êtes chasseur et vous détenez au moins une arme ?  
À partir du **8 février 2022**, la création d'un compte  
personnel dans le **SIA** devient **obligatoire** pour toutes vos  
démarches relatives à votre détention d'armes.

Renseignez-vous et créez votre compte sur : [sia.interieur.gouv.fr](http://sia.interieur.gouv.fr)



# Les associations

## Culture et loisir

Association Culturelle Macérienne	Chantal Kroliczak	07 71 28 24 27
Le Moulin, location de vélo , salle d'exposition	Michel DAUBORD	02 54 38 12 24
Comité de Jumelage MEZIERES/WATOU	Amandine ROBINET	06 87 17 51 12
Comité de Jumelage MEZIERES/BARZANO	Sylvie LEFORT	02 54 38 01 94
Club de l'Amitié	Monique CHICHERY	02 54 38 14 89
La Randonnée de la Brenne	Jean-Louis CAMUS	02 54 38 04 23 (mairie)
Société de Pêche Le Roseau Mézières/Saint Michel	André ROUSSELON	02 54 38 03 70
Réserve de Chérine Maison de la nature	Jean-Louis CAMUS	02 54 28 11 01
Les intérêts et l'avenir des habitants de la Brenne	Jean-Claude POIRIER	02 54 37 78 61
Les Orchidées EHPAD Mézières-en-	Anne-Cécile DOISEAU	02 54 38 04 16
CAP SUR LA BRENNNE	François MIGNET	02 54 38 28 28
Amicale Pèlerinage Rencontres Lourdes	Jean BEAUFRERE	02 54 38 05 93
Musique en Brenne	Marie PERRET-CHESSERON	06 88 64 00 64

## Hébergement

Le Moulin Gîtes de séjour et de groupes	Michel DAUBORD	02 54 38 12 24
---	----------------	----------------

## Sport

Judo Club de la Brenne	Sophie LAVERGNE	06 31 49 10 57
Brenne Twirling Club	Geneviève DESCOUBES	06 85 05 03 32
Marche Nordique en Brenne	Philippe LISSY	06 01 11 01 72
FC2MT (football club)	Francis BLANCHARD	02 54 37 05 76
Tennis Club	Julien CRESPIAN	06 72 11 00 96
Club de Tir Brennou	Thierry POITEVIN	02 54 38 02 13
Moto Club Brennou	Stéphane MAHUTEAU	02 54 38 54 20
Familles Rurales Gymnastique	Claudette RIOLLET	06 08 58 22 79
Familles Rurales Marche	Marcelle BARBAN	06 75 67 07 64
Familles Rurales Yoga – gym douce séniors	Marie-France VASSEUR	06 87 46 72 16
PSTCVL Poursuites sur Terre Centre Val de Loire	Sébastien MAHOUDEAU	06 73 01 09 15

## Souvenir

Union Nationale des Combattants - ONAC	Pierre SAINSON	02 54 38 16 91
Mémorial des Sapeurs-Pompiers	Alain GUILLOT	02 54 38 06 05
Le Souvenir Français	Jacky SABARD	06 31 08 86 58

## Entraide Santé

Section locale des mutilés du travail (FNATH)	Francis BAVOUZET	02 54 38 10 56 ou 02 54 34 76 01
Association Familiale Rurale Mézières/Saint Michel	Marie-France VASSEUR	06 87 46 72 16
ASMAD	Maryse MOURET	02 54 84 23 76
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Vincent DELAVANT	06 45 37 34 13
ADMR (travailleuse familiale)	Françoise BOURGY	02 54 38 02 79
La Bonté du Père Noël	Roger MOUSSET	02 54 38 12 27
Les Brennoux Solidaires	S'adresser à la mairie	

# L'Association Culturelle Macérienne



## L'A.C.M. PREND SES MARQUES

L'Association Culturelle Macérienne s'installe progressivement en proposant des conférences et des articles publiés dans diverses revues d'associations histoire locale.

Avec le soutien logistique de la médiathèque et l'implication attentionnée de Caroline, nous avons ainsi présenté, depuis le mois d'octobre 2021, les activités suivantes :

16/10 et 12/03 : conférence sur Alfred Huet, le communard de Mézières. En collaboration avec les Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 représentée dans l'Indre par Jean Annequin.

A nouveau donnée le 3 février à Buzançais, ce sont plus de 120 personnes qui ont découvert le parcours atypique de cet homme et de sa famille.

17/04 : un carnet de voyage consacré à l'Inde du Sud.

07/05 : d'un volcan à l'autre, de Pompéi à Lanzarote, suivi de la découverte de l'exposition «Origines» à la Maison du Parc.

Le groupe « histoire » poursuit ses investigations qui devraient se conclure par une exposition sur les anciens commerçants et artisans dans le courant de l'hiver 2023. En parallèle, les travaux de recherche en cours sont consacrés à l'ancienne école de Subray d'une part, à un siècle de vie communale basés sur la lecture des délibérations des conseils municipaux entre 1883 et 1983, d'autre part. Les restitutions interviendront sous forme de conférences, ouvertes à toutes et tous.



pigeonnier de l'Ebeaupin

Dans le même temps, nous apportons notre aide à M Grosjean qui a entrepris le recensement des pigeonniers de Brenne. Cette originale étude a déjà permis d'en visiter environ 120 dont 5 à Mézières. Si vous en connaissez, contactez-nous !

Une sortie à la journée est prévue à l'automne. Au programme : la Maison Jour de Fête et le château de La Motte-Feuilly, déjeuner au restaurant.

Rejoignez-nous pour en apprendre un peu, beaucoup sur l'Histoire de Mézières mais pas que ...

Adhésion annuelle : 10 €.

**Contact : Chantal Kroliczak – 07 71 28 24 27 ou [krolich@gmail.com](mailto:krolich@gmail.com)**

# Musique en Brenne

## L'association a maintenant 4 ans !

Notre association a pour but d'initier petits et grands aux plaisirs de la musique. Cette année nous avons accueilli 18 élèves qui ont pu pratiquer la batterie, la guitare, la flûte traversière, le piano et le solfège. Pour la 1ère fois cette année nous avons pu proposer également des cours de violon.

L'Événement de cette année est l'organisation du carnaval précédé d'un concert des enfants. Sous le soleil de mars, ce fut un moment convivial et festif dans les rues de Mézières.



Pour les années à venir nous aimerions élargir l'offre des activités proposées. Tout d'abord, des cours d'accordéon doivent débiter au mois de septembre. Dès le mois de septembre nous aimerions mettre en place une chorale qui pourrait réunir petits et grands.

Dans cette optique, n'hésitez pas à nous contacter rapidement si vous êtes intéressé. Ainsi, nous pourrions réfléchir à ce projet ensemble.

### Contacts :

M.FERET : 06.76.28.17.48

M.PERRET CHESSERON : 06.88.64.00.64

A. EL MAZOUNI : 06.47.43.96.67

# Cap sur la Brenne

Domaine de   
Bellebouche

## UNE ANNEE PLEINE DE PROMESSES

Même pendant sa période de fermeture cet hiver, le village de vacances n'a pas connu de répit : toute l'équipe s'est mobilisée pour poursuivre la rénovation des gîtes (peinture, mobilier, décoration...), mais aussi entretien des espaces verts et fleurissement, un travail de longue haleine indispensable pour maintenir la qualité de l'accueil.

Nous avons également engagé des travaux de restructuration de l'accueil, la mise en place d'un adoucisseur d'eau pour les gîtes, ainsi que la distribution du haut débit dans tous les logements.

Le village de vacances a accueilli ses premiers clients dès le mois de mars, et cette nouvelle saison s'annonce prometteuse, avec un planning de réservations quasi complet jusqu'en octobre.

L'équipe de saisonniers a été renforcée en conséquence, notre association comptant 22 salariés au mois de juin (en CDD ou CDI), dont beaucoup habitent Mézières et les communes environnantes.

De grands changements interviennent cette année dans la vie du village, dans le cadre de la Délégation de Service Public avec la commune. Des travaux importants ont ainsi été réalisés par la commune :

- la mise en service tant attendue de la piscine est intervenue fin juin,
  - l'éclairage extérieur du village de gîtes a été entièrement refait,
  - les petits chalets du camping sont en cours de rénovation complète, et une nouvelle barrière d'accès a été installée.
- Mais la grande nouveauté concerne la Base de Loisirs avec la création d'un parcours dans les arbres (accrobranche), qui propose 7 parcours différents, dont un pour les enfants et un pour les tous petits, ainsi qu'un saut de 15 mètres. Mis en service depuis le week-end de Pâques, il est déjà très apprécié.

Un nouveau local d'accueil-billetterie a été créé, qui sert également à l'accueil de la base nautique, du mini-golf, et des observatoires pour photographes.

Toutes ces activités sont désormais gérées par notre association CAP SUR LA BRENNE, dans le cadre d'un avenant à la DSP avec la commune.

LE PRÉDIDENT FRANÇOIS MIGNET



Les activités Familles Rurales se sont terminées fin juin et reprendront début septembre aux heures et lieux habituels.

Venez nous rejoindre à la marche – Gym – Gym séniors – yoga – scrabble à Mézières et au club joie de vivre et au groupe folklorique à St Michel en Brenne

Après cette période de pandémie le sport fait le plus grand bien tant physique que moral – et toujours dans le respect des règles sanitaires conseillées.

Toutes nos activités sont effectuées dans une convivialité chère à Familles Rurales.

L'accompagnement solidaire continue son service en juillet et août

**Renseignements au 06 87 46 72 16**

LA PRÉSIDENTE MARIE FRANCE VASSEUR

# La Randonnée de la Brenne

## Nouvelle formule !

Pour sa randonnée de printemps qui a eu lieu le 15 mai 2022, la Randonnée de la Brenne a adopté une nouvelle formule.

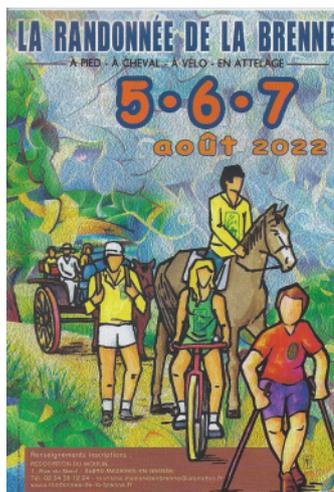
En effet rendez-vous était donné le dimanche matin au stade de Saulnay, marcheurs, vététistes, cavaliers et attelages ont eu le choix entre 6 circuits allant de 8 à 41 kilomètres à la découverte des chemins, forêts et étangs au alentours de Saulnay mais aussi Sainte-Gemme et Mézières-en-Brenne.



Pour cette nouvelle formule, près de 200 randonneurs ont arpenté, sous un beau soleil, les chemins sur la matinée avant de se retrouver pour un déjeuner au stade de Saulnay.



Depuis la veille et le matin même, les bénévoles s'étaient activés en cuisine afin de préparer les plateaux repas servis aux randonneurs.



**Les bénévoles de la Randonnée de la Brenne vous donnent rendez-vous les 5, 6 et 7 août 2022 pour 3 jours de découverte et de convivialité au départ de Bellebouche.**

# Club de Tir Brennou

## UN TRIPLE CHAMPION DE FRANCE À MÉZIÈRES EN BRENNE



Le week-end de l'Ascension, lors des championnats de France des Écoles de Tir Sportif 2022 qui se sont déroulés à Montluçon, le minime Thomas Truffier, licencié du Club de Tir Brennou de Mézières en Brenne, a décroché trois médailles d'or dans trois disciplines différentes.

Bravo à lui et au collectif des entraîneurs qui lui ont permis d'arriver à cette performance.

En effet, Thomas qui est pistoletier, pratique les trois disciplines réservées aux minimes : Il termine 1er sur 117 athlètes qualifiés, pour le "Tir de précision" qui consiste en un match de 40 plombs tirés en 50 minutes maximum. Il réalise 363 pts/400 possibles. Premier également devant 42 autres concurrents dans la discipline appelée "3x7", un match de 30 plombs tirés en 6 séries de 5 suivant le rythme de 7 secondes d'attente le bras à 45° + 3 secondes pour monter le bras à l'horizontale, viser et tirer chaque plomb. Score : 279pts/300.

Et pour finir, 1er sur 37 dans la troisième discipline appelée "Tir de vitesse". Là encore, 6 séries de 5 plombs mais à tirer en 10 secondes chacune. Résultats : 26pts/30 et 18pts/20 après finale.

Ses trois matches tirés en trois jours furent intenses en émotion et suspense, mais il a réussi à la surprise de tout le monde. Trois belles médailles d'or pour ce jeune compétiteur à l'issue de ce Championnat de France des Écoles De Tir Sportif 2022.

Le président de la ligue Centre Val de Loire, de souligner que cette performance fait de lui le premier triple champion de France de cette compétition.

Les autres tireurs du Club de Tir Brennou n'ont pas démerité :

A noter que les cinq autres tireurs du C.T.B. n'ont absolument pas démerité pour une première participation à ce niveau national.

Ils obtiennent des classements encourageants, chacun dans leur discipline.

Les poussins Éléonore Savary et Victor Cedelle-Maugard se classent respectivement 17ème/107 et 22ème/115, discipline carabine à 10mètres. Résultats encourageant pour des jeunes qui ont très bien géré leur stress lors de ce rendez-vous qui est quand même de haut niveau.



La minime Fleur Bocti se classe 117ème/152 dans sa catégorie, discipline carabine à 10mètres. Son résultat correspond à son niveau actuel, avec une très grande évolution dans la gestion de ses techniques, vue par l'un des responsables techniques régional.

La benjamine Alix Bocti se classe 20ème/45 dans sa catégorie, discipline pistolet à 10mètres. Bon résultat qui récompense le travail accompli lors des entraînements.

La minime Mayana Flament se classe 69ème/74, discipline pistolet à 10mètres. Résultat néanmoins correct, grâce à sa persévérance, sachant qu'elle n'est qu'en 1ère année dans sa catégorie, alors que la concurrence est rude.

### Quand venir rencontrer les initiateurs du C.T.B. et essayer le tir sportif ?

Dès l'âge de 7 ans révolu pour la structure "École De Tir Sportif", tous les mercredis après-midi ainsi que le dimanche matin sur place au stand de tir sportif de La Turletterie (Route du Blanc à la sortie de Mézières en Brenne).

**Contact préalable par téléphone au 02 54 38 15 52 ou par mail par le biais du site internet du club :**

**<http://www.club-de-tir-brennou.fr>**

Un des responsables de l'association vous répondra obligatoirement.

LE PRÉSIDENT THIERRY POITEVIN

# Comité de Jumelage Mézières-Watou



Le comité de Jumelage Mézières-Watou a tenu son assemblée générale le samedi 30 avril 2022. De nombreux adhérents étaient présents, tous satisfaits de se retrouver et de voir que les échanges avec nos amis de Watou, mis à l'arrêt en raison de la pandémie, allaient pouvoir reprendre.

Déjà début avril 2022, quelques-uns de nos amis de Watou étaient venus nous rendre visite à Mézières, l'occasion de partager un dîner en commun au Bœuf Couronné.

Rendez-vous est donné les 26, 27 et 28 août 2022 à Mézières-en-Brenne où nos amis de Watou vont venir pour un week-end de retrouvailles attendu par tous. Le programme n'est pas encore arrêté mais l'idée est avant tout de profiter de ce moment pour être ensemble.



9 avril 2022 - Repas au Bœuf Couronné



30 avril 2022 - Repas après l'Assemblée Générale

AMANDINE ROBINET

## CLUB DE TENNIS

### Le tennis accessible à tous

La saison 2021-2022 touche à sa fin.

Cette année marque la reprise du cours normal de notre club après 2 années perturbées par la crise Covid.

Cette année, l'école de tennis a fait le plein avec 26 enfants et adolescents qui ont pu progresser avec une professeur diplômée d'état. Le club compte également 20 licenciés adultes.

Les enfants du clubs ont pu participer à plusieurs tournois dans différents clubs de l'Indre et nous avons également accueilli le dimanche 19 juin le TMC pour les 11-12 ans.

Du 30 juillet au 13 Août aura lieu notre tournoi gratuit ouvert de non classé à 15/1 ce qui nous promet des finales d'un très bon niveau. Tout au long de ces 15 jours les matchs se dérouleront en journée et jusqu'en soirée dans une ambiance familiale et festive.

Nous gardons toujours pour objectif de rendre le tennis accessible à tous en pratiquant des tarifs parmi les plus bas du département tout en offrant des cours de qualité.

Si vous souhaitez des renseignements sur notre club ou si vous souhaitez vous inscrire vous pouvez **contacter Julien Crespin** au 06.72.11.00.96 ou **Marie Perret Chesseron** au 06.88.64.00.64.



LE PRÉSIDENT JULIEN CRESPIN

# JUDO CLUB DE LA BRENNE

Après 3 ans de mise en sommeil le Judo club de la Brenne reprend du service. Une découverte de la pratique du Judo et du Taïso a été proposée le samedi 14 mai 2022 au dojo de Mézières en Brenne dans une ambiance sympathique et détendue.

## LE JUDO

En avril, un partenariat entre la communauté de communes Cœur de Brenne et l'école élémentaire Joseph Thibault a permis à tous les élèves du CP au CM2 de bénéficier de trois séances de découverte de la pratique du judo.

Les cours ont été dispensés par Alexandre Beaufrère, diplômé d'état, professeur expérimenté, enseignant depuis plus de 30 ans. A ses cotés et sous sa responsabilité pédagogique, Isabelle Dagnaud, assistante club, actuellement en formation d'animatrice de loisirs sportifs était aussi présente.

C'est dans ce même cadre que s'est déroulé la découverte au sein du club le 14 mai. La première expérience à l'école a suscité la curiosité de venir poursuivre l'expérience au sein du club car une vingtaine d'enfants était présente. Plusieurs d'entre eux ont hâte d'être en septembre pour commencer les cours de façon assidue. La pratique du judo est possible à partir de 3 ans et ouverte aussi aux adultes. En septembre, la première séance de l'année sera sans engagement.



## LE TAÏSO

Autre activité proposée par le club : le taïso, à partir de 12 ans. Il s'agit d'une préparation physique japonaise comparable au fitness, qui permet un renforcement musculaire et la relaxation. Là encore, Alexandre et Isabelle ont animé le cours du 14 mai en musique avec dynamisme et dispenseront les futurs cours dans la même bonne humeur. Ils sont passionnés et ont à cœur de transmettre leur positivité pour apporter du bien-être à leurs élèves. Une dizaine de personnes se sont déjà manifestées pour participer aux futurs cours mais plus nous serons nombreux et plus l'existence du club sera pérenne.



Jean-Louis Camus encourage cette reprise du club, d'autant plus que le tatami est une installation de qualité au sein de la commune.

Dès septembre, à ajuster selon les demandes, sont prévus le lundi soir un cours de baby judo de 3 à 6 ans, un cours de judo à partir de 7 ans et un cours de taïso à partir de 12 ans. Egalement un cours pour les ados et adultes pourrait se mettre en place.

**Contact auprès de Sophie Lavergne au 06 31 49 10 57 ou [sophielavergne36@gmail.com](mailto:sophielavergne36@gmail.com)**

LA PRÉSIDENTE ANNE-CÉCILE DOISEAU

# Comité de Jumelage Mézières-Barzano



Depuis plus de 30 ans, le comité de jumelage Mézières – Barzano se réunit pour des activités, des évènements et se déplace régulièrement à Barzano, ville jumelle située en Italie.

Accessible à toutes les générations, le comité offre la possibilité de : communiquer, échanger, accueillir, se déplacer, s'ouvrir aux autres, partager nos valeurs, faire valoir nos atouts... en restant humbles mais fiers de notre patrimoine.

C'est aussi le simple plaisir de découvrir l'hospitalité : le jumelage permet d'ancrer des échanges dans la diversité des traditions et des cultures, il est un espace relationnel ouvert à tous, qui offre un potentiel d'initiatives.

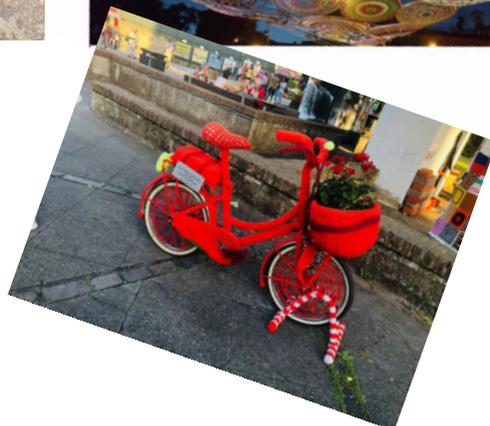
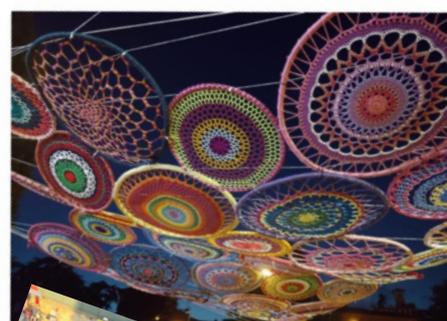
Ces deux dernières années, nous avons maintenu nos relations à distance, crise sanitaire oblige...

« **Loin des yeux et près du cœur** », nous n'avons cessé de prendre des nouvelles et de beaux messages ont été échangés par les enfants. Nous avons continué à maintenir le lien.



## Et pour 2022 ?

Les 11 et 12 juin derniers, nous avons répondu présents à une invitation de nos amis de Barzano qui organisaient une manifestation « YARN BOMBING » : les rues de Barzano étaient décorées par diverses créations en tricot. Nos petites mains de fées y ont d'ailleurs participé en confectionnant un drapeau de Mézières qui a été accroché dans la ville.



C'est avec une grande émotion que nous nous sommes retrouvés à Barzano avec une petite délégation de Mézières constituée de Jean-Louis Camus, de membres du conseil municipal et du comité de jumelage ainsi que de la directrice de l'école maternelle.

Dès notre arrivée, le ton était donné et nous nous sommes rendus à l'école de Barzano, accompagnés du maire, de membres de son conseil et du comité de jumelage italien pour une rencontre avec la directrice des établissements primaire et collège de Barzano, qui nous a renouvelé son souhait de continuer les échanges avec l'école de Mézières.

Ces deux jours furent intenses et nous ont permis d'avancer sur divers projets d'ordre culturel, social, économique, touristique et sportif restés en suspend... ; pour renforcer les liens d'amitié par la multiplication des rencontres entre les citoyens de nos deux villes.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer les membres de l'office du tourisme de Barzano à qui nous avons remis différents documents et des affiches de la Randonnée de la Brenne pour promouvoir le tourisme de notre région.

Certains d'entre nous prenaient part au jumelage pour la première fois. Ils ont reconnu que c'était une très belle expérience humaine... ils ont vu et compris notre attachement au jumelage. Forts de cette expérience, nous comptons sur eux pour être nos ambassadeurs auprès des macériens ainsi que d'autres habitants de la communauté de commune (et ses environs) qui n'ont pas encore eu l'occasion de vivre cette expérience, que ce soit avec la Belgique ou l'Italie.

D'ailleurs, les deux comités de jumelage vous proposeront **un dîner en fin de foire du 16 août 2022**. Et oui, nous reprenons nos bonnes habitudes !

Nous avons aussi invité nos amis de Barzano à venir pour **la pêche de l'étang de Bellebouche**, le rendez-vous est pris. Nous vous tiendrons au courant du programme pour cette occasion ultérieurement.

Et puis, le 18 juin dernier, nous avons organisé un loto dont les bénéfices serviront à financer nos différents projets.

Notre dernière **Assemblée Générale** a eu lieu le 2 juillet 2022, si vous n'avez pas pu nous rejoindre lors de celle-ci, vous pouvez toujours prendre contact avec nous par mail :

[mezieres.barzano@orange.fr](mailto:mezieres.barzano@orange.fr)

## Naissances

Mya SIMON SOUVERIN

26 avril

## Unions

Marc BACHIMONT et Nathalie AUFRERE

30 avril

Aude GOULAOUËN et Sylvain NATALI

21 mai

Fabien CHOPIN et Marie-Pierre BEHELLE

21 mai

## Décès

11/01	Lucien PESTRE	85 ans	EHPAD résidence de la Brenne
12/01	Louis-Philippe NIVET	69 ans	Marlange
03/02	Simonne MATHÉ épouse MARIE-OLIVE	86 ans	47 Route de Châteauroux
10/02	Luçe BRUNEAU épouse DOUADY	83 ans	MARTIZAY
21/02	Gérard MAHUTEAU	74 ans	7 rue du Four
08/03	Geneviève GODARD veuve DIEU	99 ans	EHPAD résidence de la Brenne
15/03	Jean-Claude LAPALU	75 ans	4 route de la Gabrière
26/03	Jean-Claude BONVALET	73 ans	6 rue des Plaudets
31/03	Frédérique OLIVIER	60 ans	7 place des Orchidées
09/04	Henri THIEBAUD	90 ans	EHPAD résidence de la Brenne
11/04	Jacqueline POURNIN veuve CELLERIN	89 ans	AZAY LE FERRON
20/04	Martine PEYPOUX veuve DESLESQUE	71 ans	EHPAD résidence de la Brenne
03/05	Marie-Thérèse TANCHOUX veuve PINAULT	89 ans	EHPAD résidence de la Brenne
25/04	Madeleine HALLET épouse CHABOISSON	89 ans	3 rue du Nord
03/05	Michel LAUFRAIS	69 ans	22 route de Châtellerault
10/05	François GUIONNET	74 ans	10 route de Châteauroux
20/05	Jean BEDOUIN	95 ans	AZAY LE FERRON
09/06	Jean Pierre DAVAL	72 ans	7 rue Jean-Claude Poitevin
17/06	Josette BERTHON veuve GARIN	89 ans	EHPAD résidence de la Brenne

## Juillet

- 13 **10h00** Inauguration Navette autonome
- 20h30** Retraite aux flambeaux suivi d'un mini concert de Musique en Brenne
- 23h00** Feu d'artifice suivi du grand bal animé par Amélic BLANCHET
- 14 **11h15** Exposition des véhicules des pompiers
- 12h00** Cérémonie au monument aux morts suivie d'un vin d'honneur à la salle TARDIVON
- 22 **18h00** Les concerts de l'Académie . Théâtre de verdure de Bellebouche
- 28 **17h00** Concert - Le Chant des Voûtes - Collégiale Sainte Marie-Madeleine

## Août

- 5-6-7 Randonnée de la Brenne
- 12 Marché gourmand nocturne organisé par le Moulin - Bal Trad' organisé par la Médiathèque
- 16 Brocante

## Septembre

- 23 Forum des associations

## Octobre

- 16 Randonnée d'automne (Randonnée de la Brenne sur 1 journée)
- 29-30-31 Pêche étang de Bellebouche - le dimanche, marché de producteurs

## Novembre

- 23 Enregistrement "le jeu des 1000€" avec France Inter- Salle des fêtes

## Décembre

- Parade de Noël

Selon la situation sanitaire, l'agenda des manifestations est susceptible de changements

## EXPOSITIONS AU MOULIN

02/07  
au  
04/08

36<sup>e</sup> Salon des Peintres de la Brenne  
Exposition collective sur le thème de la Brenne

06/08  
au  
01/09

M.E.B.A.C. 2022  
François LESAGE Exposition de peintures et sculptures d'Art Contemporain

03/09  
au  
29/09

Evelyne FRERY - Brigitte ALISSE  
« L'Art au Féminin » – Exposition en duo de peintures

01/10  
au  
27/10

10<sup>e</sup>me Salon de la gourmandise  
sous toutes ses formes

29/10  
au  
24/11

Jean-Claude BARON  
Lauréat du Salon des peintres de la Brenne 2020 (Prix du MOULIN)

26/11  
au  
05/01

Surpi  
Exposit  
fin d'année.  
Offrez berrichon !

# NUMEROS UTILES

<b>MAIRIE</b>	ouverte les lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h45-12h05 et 13h30-16h30 mardi 8h45-12h05 et samedi 9h-12h (semaine impaire) email : mairie@mezieres-en-brenne.fr	02 54 38 04 23
<b>Communauté de Communes « Cœur de Brenne »</b>		02 54 38 18 60
<b>Maison France Services – Brenne Box</b> (Cyber-espace - espace de Co-working)	Ouverte lundi mardi jeudi 9h-12h et 14h-17h mercredi vendredi 14h-17h	02 54 38 59 46
<b>GENDARMERIE</b>	Brigade Mézières-en-Brenne	17 ou 02 54 38 28 90
<b>POMPIERS</b>	Chef de Centre Gilles VIDALIE	18
<b>ENEDIS Dépannage</b>		09 72 67 50 36
<b>Syndicat Intercommunal des Eaux de Mézières/Saint Michel</b>		02 54 38 05 78
<b>Syndicat d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise</b>		02 54 38 17 32
<b>Accueil Maison Médicale</b>	Docteurs Anne MATHIEU et ses collaboratrices	02 54 38 04 03
<b>Chirurgien-dentiste</b>	Pascal RICHARD	02 54 38 08 00
<b>Psychologue</b>	Catherine MANCHINI	02 54 38 23 19
<b>Infirmiers</b>	Antoine SALLE – Yannick RHEINHART – Céline BARRAUD	06 62 51 34 07
<b>Infirmière ASALEE</b> (action de santé libérale en équipe) Sonia MARTOGLIO-BLAISE	Maison médicale	02 54 38 00 24
<b>Masseurs kinésithérapeute ostéopathe</b>	Lucian LIGURARU-CARP-COSTEL	07 51 61 12 48
	Céline LATISSIERE	02 54 38 12 34
<b>Pédicure – Podologue</b>	Christine TURBELIN	02 54 39 28 47
<b>Diététicienne</b>	Elodie FLEOUTER	06 71 67 48 28
<b>Infirmières</b>	Maryline NATUREL – Myriam DEBACKER	06 71 49 77 21
<b>Luxo-puncture</b>	Maryline NATUREL	02 18 01 60 63
<b>Pharmacie</b>	Cœur de Brenne Julie BRANGIER (mise à jour carte vitale)	06 85 84 96 07
<b>Taxi Ambulance</b>	Ambulances de la Brenne Sylvie LEFORT	02 54 38 00 00
<b>Vétérinaires</b>	Cabinet vétérinaire	02 54 38 01 94
<b>Maison de Retraite</b>	EHPAD Résidence de la Brenne	02 54 38 04 09
<b>Soins infirmiers à domicile</b>		02 54 38 04 16
<b>Portage de repas à domicile</b>	Communauté de Communes « Cœur de Brenne »	02 54 38 04 16
<b>Portage de repas à domicile</b>		02 54 38 18 60
<b>Culte</b>	Curé Emmanuel SOULY – Abbé François Valentin COLY, prêtre	02 54 38 01 22
<b>ASMAD</b>	Maryse MOURET	02 54 84 23 76
<b>ADMR</b>	Françoise BOURGY	02 54 38 02 79
<b>Ecoles</b>	Maternelle Jean FOURSAC Directrice : Nathalie RAFFAULT	02 54 38 01 98
	Elémentaire Joseph THIBAUT Directeur : Christophe ROCAMORA	02 54 38 07 17
<b>Garderie périscolaire</b>	Fonctionne en période scolaire	02 54 38 11 23
<b>Centre de Loisirs Saint Michel-en-Brenne</b>	– fonctionne les mercredis et vacances scolaires (sauf Noël)	02 54 38 18 60
<b>Multi-accueil</b>	Bouts d'ficelles Rue de la Fontaine Carrelée PAULNAY	02 54 38 17 88
<b>Déchetterie</b>	Lundi et samedi 9h-12h – 14h-18h, jeudi 9h-12h, vendredi 14h-18h fermeture à 17h du 01/11 au 28/02	02 54 38 11 03
<b>Agence Postale communale</b>	ouverte du lundi au samedi 9h à 12h	
<b>Crédit agricole</b>	ag.mezieres-en-brenne@ca-centreouest.fr	02 18 01 15 40
<b>Notaire SCP LUTHIER</b>		02 54 38 00 77
<b>Architecte</b>	Vianney DEFFONTAINES	02 47 91 67 06
<b>Médiathèque Léon BOUSSARD</b>	Emilie RENONCET	mercredi et samedi 10h-12h - 14h-18h
		jeudi 9h-12h - 16h-18h vendredi 10h-12h - 16h-18h
<b>Destination Brenne – Bureau d'Informations Touristiques</b>		02 54 38 12 67
<b>Le Moulin</b>	- Gîte de séjour et de groupe (36 lits), salle d'exposition, boutique, location de vélos	02 54 39 29 08
<b>Station Touristique Rurale de Bellebouche</b>	Activités Ludiques	02 54 38 12 24
<b>Village Vacances Nature de Bellebouche</b>		02 54 38 32 36
<b>Camping Cap sur la Brenne**</b>		02 54 38 28 28
<b>Camping Municipal de la Caillauderie</b>	ouverture Pâques à la Toussaint	02 54 38 28 28
<b>Hôtel – Restaurant « Au Bœuf Couronné »</b>	8 chambres	02 54 38 12 24
<b>Restaurant Le Bellebouche</b>	sur la station touristique rurale de Bellebouche	02 54 38 04 39
<b>Auberge de « Plume Cane »</b>	lieudit Plume Cane	02 54 37 74 40
		02 54 38 03 04